

Apprentissages collectifs et gestion urbaine

rapport d'étape -mars 1998

Alain Bertho, Maurizio Lazzarato, Antonio Negri, Daniel Rome

la Plaine St Denis

**Projet urbain et pensée
de la ville**

C.E.R.M.U.

Présentation générale

Ce travail prolonge et élargit le travail d'enquête et d'analyse effectué sur le travail, le territoire et l'Etat en Plaine Saint-Denis pendant la construction du Stade de France. En effet, au travers de cette première enquête, nous avons dévoilé l'élaboration collective autant que tâtonnante d'une démarche qui partait des instruments institutionnels d'insertion (individualisant et normalisateurs) à une pratique de revalorisation laborieuse du territoire en terme de collectifs et en terme d'urbanité : la ville se dégageait peu à peu comme le creuset incontournable des compétences et des coopérations autant de la force de travail que des fractions du capital les plus fragilisées par les logiques actuelles de l'investissement et de la concurrence. Dans ces conditions, les intervenants publics se voyaient, ou se voulaient investis de responsabilités nouvelles quant à la régulation de la force de travail et tentaient d'inventer de nouveaux lieux de services et de régulation. Cette évolution nous apparaissait alors comme un apprentissage expérimental d'une figure nouvelle du travail qui confortait nos hypothèses de départ.

La ville en question

Reste la VILLE. Car déboucher sur un nouveau projet d'urbanité est rien moins qu'évident.

Ceci est aussi vrai du côté du développement spatialisé de nos hypothèses sur le travail que du côté des apprentissages collectifs des acteurs locaux, en Plaine St-Denis, élus, architectes, professionnels des services publics..

En effet la ville n'est pas un donné ni dans son extension concrète, ni dans sa pensée. En d'autres termes, la ville comme urbanité concrète et la ville comme catégorie ou concepts ne sont pas des invariants.

Telle est l'hypothèse de base de cette seconde phase de travail. Elle se développe comme suit:

1. **Nous sortons d'une figure historique de la ville**, que nous appellerons ville fordiste pour marquer son lien double avec une phase particulière du développement industriel et avec l'intervention réglementaire, économique et sociale de l'Etat. Cette ville, et cet État, et cette forme d'accumulation, sont en crise. Elle est marquée par une polyfonctionnalité organisée en espaces tendancielle, sinon institutionnellement spécialisés (le zonage), la séparation forte entre l'espace public et l'espace privé (qu'il soit privatif ou marchand), et la quête du lien urbain. Or cette phase a fortement marqué la pensée de la ville et de l'urbanisme . Elle s'est inscrite de façon durable dans la forme des instruments publics d'intervention.

2. La gestion des villes populaires dans ce qu'on appelé la banlieue rouge, c'est coulée de façon polémique dans cette figure. Elle est porteuse **d'une figure dissidente de la ville fordiste** dans laquelle le couple politique/force de travail conteste à l'économie l'hégémonie sur la pensée et l'organisation de la ville. Mais cette figure est elle aussi en crise.

3. La nouvelle figure de la valorisation et de la force de travail, des compétences et des coopérations nécessaires, telle qu'elles ont été notamment dévoilées dans les travaux sur le travail immatériel, dessine **une nouvelle ville en gestation**. La

polyfonctionnalité, la séparation du public et du privé, l'intervention publique : tout y est en retravail. Cette nouvelle ville se construit sous nos yeux.

4. L'intellectualité de cette nouvelle ville est une des grandes questions de l'heure : peut-on penser la ville post-fordiste et en déduire le profil des interventions publiques nécessaires, articulant de façon nouvelle l'urbanisme, l'économie, le social, la démocratie.

La Plaine : une modernité impensable ?

La Plaine Saint-Denis, depuis près de 20 ans est un laboratoire de choix de cette modernité impensable.

C'est la crise du fordisme sur ce territoire qui précipite les responsables locaux vers une réflexion, nouvelle à leurs yeux en terme d'urbanisme et de maîtrise urbaine de l'espace. Mais quelles sont les catégories mobilisées dans les projets, les études préalables, les actes eux-mêmes ? Quels sont les instruments de pensée de cette reconversion culturelle ? S'enferment-ils dans l'intellectualité du passé ou au contraire assiste-t-on à un apprentissage collectif de la modernité ?

Telles sont les questions auxquelles nous tentons de répondre dans la seconde partie de ce rapport en reprenant, du point de vue de leur logique de pensée et de catégorisation, les grandes phases de l'intervention publique locale sur ce territoire depuis les années 80.

La bilan est, on le verra, assez nuancé.

Première partie

SORTIR DE LA VILLE FORDISTE

Chapitre 1

La ville productive d'hier à aujourd'hui

1. Quelle ville post fordiste ? Mutation de la ville et développement capitaliste

L'hypothèse fondamentale, autour de laquelle s'organise notre travail est que la ville et le territoire métropolitain sont en train de devenir la véritable "usine" du post-fordisme. La socialisation de la production et du travail, trouve dans la ville sa territorialisation. Et dans la ville et le territoire on peut trouver aussi la dislocation du concept "d'exploitation" qui assume, dans les conditions actuelles de l'organisation sociale de la production, les formes de "l'exclusion", de la "ségrégation", de la pauvreté. Le problème *social* semble redevenir un problème *urbain* comme au début du capitalisme, mais selon des modalités inédites. La ville se transforme en bassin de travail, où les relations sociales, les "relations de services", les relations communicationnelles participent directement de la définition de la productivité sociale. La ville et le territoire sont à la fois le lieu privilégié de la socialisation des savoirs, de la coopération, des formes de vie qui sont au cœur de la valorisation contemporaine et le siège de plus criantes inégalités.

Le travail d'aménagement de la ville et du territoire, l'organisation de l'urbain doivent intégrer cette nouvelle dimension. Avant de analyser comment cette transformation de la ville et du territoire est appréhendée dans les projets d'aménagement de la Plaine, on va dessiner, très rapidement, à travers des théories socio-politiques et des excursus historiques, les passages de la ville dans l'industrialisation du début du siècle, à la ville fordiste pour aboutir à la métropole post-fordiste.

1.1 La ville entre circulation du capital et production.

Assumer les travaux de l'école de Chicago peut être très utile comme point de départ (arbitraire) pour suivre les différents passages qui nous conduiront vers le développement de la ville comme espace productif. Dans la ville décrite par les chercheurs américains, l'industrialisation et l'urbanisation sont étroitement liées, mais selon des modalités pour lesquelles c'est la *circulation* du capital, plutôt que la *production*, qui façonne la ville, ses mobilités, ses subjectivités et ses valeurs. La ville assure à la fois la "reproduction de la vie" de la force de travail, sa formation, sa communication, et la reproduction des conditions sociales de l'industrialisation. La "reproduction de la vie" est finalisée à la production de la valeur, mais commandée, hiérarchisée, contrôlée par l'économie monétaire". La détermination de la mobilité des populations, de la division du travail (et ses spécialisations), de la production des subjectivités et des valeurs des habitants des villes (à travers la communication) se fonde sur la force de socialisation de la monnaie. La distinction entre production/circulation du capital est donc la base sur laquelle l'école de Chicago construit son modèle de production de la ville. Il

s'agit, peut-être, du modèle théorique le plus approprié de cette phase de la construction de l'urbain.

Pour l'école de Chicago "*Le problème social est fondamentalement un problème urbain*", et la ville est décrite comme l'espace d'une première concentration, socialisation, différenciation et hiérarchisation des forces sociales que le capitalisme sollicite. Le phénomène urbain est défini à travers la distinction/relation de trois ordres : territorial/géographiques, économique/concurrentiel et culturel/communicatif. La ville est à la fois une unité géographique, économique et communicationnelle. Ces trois niveaux par lesquels l'analyse de la ville peut se développer ont chacun un principe régulateur et organisateur propre : la mobilité, la concurrence et la communication.

L'ordre écologique/spatiale s'organise autour des migrations et de la mobilité des populations, l'ordre économique et productif est organisé par le marché et la division du travail et l'ordre culturel et des valeurs est organisé par la communication, les mass-medias et l'opinion publique. Circulation des populations, circulation de marchandises et circulation de communications constituent donc le phénomène urbain. La ville ce définit par la combinaison et la variation de ces trois ordres et de ces trois niveaux d'organisation.

La force de socialisation et de développement de la ville est investie par la relation capitaliste, mais selon les modalités de sa circulation. En effet l'école de Chicago assume le *marché* et la *monnaie* comme "analyseurs" de la ville. La ville, pour utiliser une expression de un de ces auteurs est tout d'abord une "place commerçante".

"La concurrence industrielle et la division du travail, qui ont été pour beaucoup dans le développement latente de l'humanité, ne sont possible que par le marché, l'argent et tout ce qui facilité les affaires et le commerce."

La différenciation et la spécialisation des espaces et des quartiers, des métiers, des valeurs et des subjectivité des habitants de la ville sont directement liées aux dynamiques du marché et trouvent leur moteur dans la force de nivellement, de dépersonnalisation, de déterritorialisation de la circulation de l'argent. C'est toujours à travers la généralisation de l'économie monétaire et du commerce que l'école de Chicago, en reprenant le travail "marxiste" sur la monnaie de Simmel, explique "l'intellectualisation" de l'habitant de ville, sa psychologie, ses attitudes, ses tendances et son comportement. Et c'est encore à travers l'extension de l'économie monétaire à des activités de plus en plus nombreuses (l'éducation et l'instruction) que l'École de Chicago rend compte du développement des relations spécifiquement urbaines, qui, en dépersonnalisant les relations sociales, ont, en même temps, considérablement accru la mobilité de l'homme moderne. Mobilité d'un individu ou d'une population qui ne se mesure pas seulement par les déplacements. La mobilité dépend aussi de la communication et de ses moyens d'expression. La communication et ses canaux de circulation font partie intégrante de la ville.

Dans les travaux de l'école de Chicago, on peut donc voir comment la logique capitaliste commence à socialiser et à subordonner l'ensemble des relations sociales, communicationnelles et "interpersonnelles" (toutes relations spécifiques de la ville), à travers la force deterritorialisante de l'économie monétaire.

Pour les chercheurs de Chicago, l'extension de l'organisation industrielle, fondée sur les relations "interpersonnelles", elles-mêmes définies par l'argent, s'est développées de pairs avec une mobilité croissante de la population. Et c'est cette mobilité, aussi bien spatiale que communicative de populations qui de déploie la ville qu'il s'agit de réguler et contrôler.

L'organisation de la ville est alors fondamentalement un problème de "*contrôle social*" des relations urbaines qui sous l'impulsion de l'économie monétaires ont perdu leur caractère traditionnel, devenant abstraites, dépersonnalisés et soumises à un changement continu. Contrôle de la mobilité à travers de politiques territoriales de ségrégation et des divisions communautaires et raciales, contrôle des subjectivité et de leur valeurs à travers la gestion de "l'opinion publique", contrôle de la formation et de l'éducation de la population à travers les services. La gestion politique de la ville est directement liée aux gouvernement des ces fonctions de reproduction et de contrôle.

L'école de Chicago nous donne une vision articulée de la dynamique et de la spécificité de la "reproduction de la vie" dans la ville et de sa force de socialisation. Le ville n'est pas seulement territorialisation des populations, de leur travail, de leur savoirs et de leurs forme de vie, mais aussi puissance de déterritorialisation. Elle n'est pas seulement territoire, mais aussi mobilité, flux de populations, des marchandises et communication. Mais il faut bien souligner que l'analyse de la ville est toujours construite selon une division entre société (dont le principe organisateur est la circulation du capital) et usine, entre espace productif et espace de contrôle de la ville.

1.2 Le bio-pouvoir comme régulation étatique de la mobilité des populations.

Avant de voir comment ces éléments des la "circulation" du capital (populations, marchandises, et formes de communication) sont devenu productifs dans la ville post-fordiste, il est nécessaire de souligner le rôle que l'État et ses dispositifs de régulation ont joué dans la "régulation des populations" et dans le "reproduction de la vie". Comme on vient de le voir, selon l'école de Chicago, la ville est un lieu de mobilité et de contrôle des populations et des processus de subjectivation liés à des processus d'industrialisation et d'urbanisation, mais l'État est pratiquement absent des politiques de régulation de populations et de la "vie". En effet, en utilisant l'économie monétaire et le marché comme "analyseurs" de la ville et des subjectivité, l'école de Chicago décrit les fonctionnements des dispositifs de contrôle et de régulation, par les automatismes et les forces impersonnelles qui caractérisent les relations économiques ("la main invisible").

Michel Foucault, même s'il ne s'est pas directement intéressé à la définition du phénomènes urbain, a développé une analyse des politiques de régulation des populations et de leur mobilité et des conditions générales de "reproduction de la vie" dans les sociétés capitalistes. Chez Foucault, contrairement à l'École de Chicago, c'est l'État qui est le sujet et l'acteur de ces processus. La gestion de la vie et le contrôle de la mobilité des populations n'est pas assuré par l'économie monétaire (et ses automatismes), mais par des dispositifs étatiques spécifiques, qui se constituent en même temps que le développement de la puissance de l'État. Ce qui nous intéresse plus spécifiquement est le fait que l'Etat ne se contente pas de définir un cadre général de régulation à travers la législation (l'État législateur), mais qu'il intervient directement à travers l'*administration*, des procédures, des dispositifs et des fonctionnaires qui opèrent à travers des normes singulières plutôt que à travers la généralité de la loi. Ce rapport entre administration et "reproduction" s'élargira, tout au long de l'histoire du capitalisme, à tous les aspects de la "vie" de la population et trouvera dans le territoire et la ville son domaine d'expérimentation et d'application. Dans la tradition continentale, et particulièrement française, l'intervention de l'État développera les politiques de régulation en "services" (jusqu'à la "relation de service") que deviendront fondamentales dans la définition de la productivité sociale.

Il faut souligner aussi que, dans la reprise récent du débat sur la politique ville et la crise de l'Etat dans la gestion du "service public", ces fonctions de régulation, ont été complètement négligé, de la même manière qu'in a ignoré l'apport de Foucault dans la définition étatique de la mobilité des populations.

Mais retournons à Foucault : on pourrait dire que même son analyse de relations de pouvoir dans le capitalisme, se développe selon une séparation, entre production et reproduction, entre usine et société que on a vu à l'oeuvre dans l'école de Chicago. Pour Foucault en effet le mode de production capitaliste organise les relations de pouvoir selon deux modalités différentes, selon qu'il s'agisse de la gestion de la force de travail dans l'usine et selon qu'il agisse de réguler la population dans la société.

1) Dans l'usine (comme dans d'autres institutions d'enfermement : l'école, l'hôpital etc.) les relations de pouvoir sont gérés par des technologies disciplinaires qui s'exercent sur les corps singuliers d'une "multiplicité peu nombreuse" (ouvriers, prisonniers, fous) en tant que foyer des forces qu'il faut rendre dociles. et utiles.

2) Dans la société, au contraire, se développe une série des technologies (appelées bio-pouvoir) qui ont comme objet la "population" dans son ensemble et comme finalité sa reproduction et son développement dans un "espace ouvert" (la ville et le territoire). L'État, à travers son administration et ses fonctionnaires, prend en charge directement "la vie" des populations. Le bio-pouvoir est donc une ensemble des techniques de contrôle et de régulation qui gèrent les problèmes de natalité, de longévité, de santé publique, d'habitat, de la mobilité. Le bio-pouvoir vise l'équilibre de la *reproduction sociale* entre ressources et habitants, gère la mise en tableau de richesse et de leur circulation, prend en charge les vies et leur durée probable.

L'action de l'Etat dans le domaine du contrôle des populations a été un élément absolument indispensable au développement du capitalisme : "Celui-ci n'a pu être assuré qu'au prix de l'insertion des corps dans l'appareil de production et moyennant un ajustement des phénomènes de populations aux processus économiques.

Le bio-pouvoir organise donc l'ajustement de l'accumulation des hommes sur celle du capital, l'articulation de la croissance de groupes humains sur l'expansion des forces productives. En général, on pourrait dire, que le bio-pouvoir est la forme de reproduction de la société, à l'intérieur de la quelle les aspects politico-administratifs s'ajoutent aux dimension démographiques, afin que le *gouvernement des villes et des nations* puisse être saisi de manière unitaire en réunissant tout à la fois les développements "naturels" de la vie et sa reproduction, et les structures administratives qui la disciplinent (l'éducation, l'assistance, l'urbanisme, l'hygiène, la santé, les transport, la communication).

Le bio-pouvoir doit réguler, contrôler, augmenter les forces sociales pour développer la puissance publique (armée et gestion de la guerre) et la puissance de la production.

La production de subjectivité que l'on a vu fonctionner dans le modèle de l'école de Chicago surtout à travers la gestion "automatique" de la communication et de processus d'intellectualisation des habitants de ville, trouve dans la théorie de Foucault, l'État comme acteur principale. Les politiques de régulation de la population fonctionnent comme des processus d'*individuation* et d'*assujettissement* ("gouvernement par l'individuation"). La gestion de la santé, de l'habitat, de la mobilité, des différents type d'assurance, de redistribution du revenu, impliquent des statuts, de normes, des dispositifs d'application qui "s'exercent sur la vie quotidienne immédiate, qui classent les individus en catégories, les

désignent dans leur individualité propre, les attachent à leur identité, leur imposent une loi de vérité qu'il faut reconnaître et que les autres doivent reconnaître en eux."

L'État prend en charge la vie et les éléments vitaux non seulement pour augmenter leur utilité, mais aussi pour produire et reproduire des formes d'assujettissement. et d'individualisation. L'État ne définit pas seulement un cadre juridique général à travers la loi, mais intervient dans les plis de la subjectivité et de la vie quotidienne en gérant tous les aspects de leur reproduction. Nous soulignons ces aspects de la théorie de Foucault, car on les retrouvera, sous des aspects différents, tout au long de l'évolution du Welfare.

Pour conclure, chez Foucault, comme dans l'école de Chicago, il y a une distinction entre usine et société, entre production de la valeur économique et reproduction de la population. Même s'il s'agit des relations de pouvoir qui concourent à la production de la valeur et à "exploitation des forces", les dispositifs sont indépendants et concernent de domaines séparés. Socialisation de la force de travail dans l'usine et socialisation des forces sociales dans la ville et le territoire dépendent des principes et des institutions différentes. Et c'est justement cette séparation que la ville post-fordiste met en crise, à travers une série de continuités et de ruptures que il s'agit de définir.

1.3 La ville fordiste.

Ces tendances d'organisation de tous les éléments de "reproduction de la vie", qui trouvent dans la ville leur territorialisation et dans l'État l'acteur de leur régulation, sont confirmées et développées par ce que on appelé le fordisme. Aussi bien dans la tradition américaine que européenne (et aux Usa bien avant l'Europe) c'est autour du "travail" et du rapport avec les organisations du mouvement ouvrier que ces fonction de régulation sont réorganisées. La distinction entre production et circulation, entre production de la valeur et reproduction des conditions subjectives et objectives de la production, entre usine et société, est confirmé, mais en reconnaissant dans le "travail" l'étalon qui commande l'organisation des services, l'aménagement du territoire et de la ville et la redistribution du revenu. C'est-à-dire que le Welfare et la production de toutes les fonctions de "reproduction de la vie" intègrent l'élément subjectif de la lutte ouvrière et du rapport de forces entre les classes comme leur principe régulateur. La mobilité de populations, leur santé, leur habitat, leur formation etc. ne sont plus unilatéralement commandés par le "contrôle social" du marché ou par la "régulation" de l'État, mais se transforment en terrain de lutte, de négociation, d'intégration et de développement. La ville et la "reproduction de la vie " sont investies par le conflit de classe. L'État et le marché reconnaissant que la seule manière d'intégrer la "classe ouvrière" dans le développement économique, est la négociation sur l'ensemble du salaire direct et indirect.

Le modèle salarial est donc à la fois terrain de lutte et de négociations et un puissant instrument d'intégration de relations productives et reproductives à l'intérieur de l'économie capitaliste.

C'est dans ce cadre que la régulation et le contrôle de populations se transforme en "service public". L'emprise de l'État sur la vie de gens ne fait que augmenter en multipliant et en élargissant les domaines de son intervention, mais désormais sur un terrain qui est définit par des relations de pouvoir qui ne sont pas unilatéralement déterminées par l'assujettissement et les techniques d'individuation. Le Welfare se stabilise sous la forme d'un contrat impliquant de la part de contractants (État, patronat et syndicats), l'acceptation universelle de la forme tayloriste de l'organisation du travail, de la forme fordiste de reproduction de la société, de la forme keynésienne de l'organisation de la politique économique. La production de masse

tayloriste et la consommation de masse fordiste sont les modèles sur lesquels se façonnent à la fois la production de la ville, les relations urbaines et la "reproduction de la vie".

La ville connaît une importante "tertiairisation" de ces services qui ont pour finalité la production industrielle et sont organisées selon des méthodes de production "tayloristes". La ville et le territoire établissent un rapport à leur "usagers-consommateur calqué sur le modèle fordiste de la consommation de masse : standardisation et définition unilatérale de standards de consommation.

La socialisation/différentiation des trois ordres définissant la ville et l'urbain dans l'école de Chicago (spatial, économique et communicationnel) ne peut plus être appréhendée par le biais de l'économie monétaire, mais directement par la forme tayloriste de la production et de la consommation de masse qu'elle implique. Le bio-pouvoir se redéfinit et se transforme sur la base des nouvelles relations de pouvoir que la société fordiste définit. Les standards de production et reproduction de la ville, des services, de la distribution de revenu sont "organisés" sur la base de mode de vie du salariat et sur les nécessités de la production.

Pendant les trente glorieuses on assiste à une socialisation sans précédent des forces productives et de "la reproduction de la vie" (habitat, formation, communication, consommation, santé, natalité, longévité et mobilité des population). La ville notamment, ne fait que socialiser ultérieurement les trois ordres définis par l'école de Chicago : la circulation des hommes, des marchandises, des services et des informations connaît un développement très important, mais toujours sur la base de la division entre ville et usine. Le contrôle social et la "reproduction de la vie" assument le modèle salarial à la fois comme étalon de mesure et étalon de la production de subjectivité.

1.4 Du service à la relation de service, de la gestion étatique de la ville à la co-production de la ville et du territoire.

Depuis le début des années 70 ce modèle de production et de reproduction de la société organisée autour du travail et de la forme salariale est en crise. Ce qui tombe est la séparation que on vu fonctionner dans toute l'histoire du capitalisme entre usine et société, entre production de la valeur et "reproduction de la vie", entre circulation du capital et production.

La dissolution progressive, mais inéluctables de ce modèle est du principalement à un développement de la relation de pouvoir, de l'élément subjectif que le fordisme voulait intégrer dans le modèle du salariat et de sa reproduction. Aux luttes ouvrières dans les usines contre les technologies disciplinaires du taylorisme, font écho les luttes contre les processus d'assujettissement et d'individuation étatiques contre la technique de contrôle et de régulation des populations (du bio-pouvoir). Et ces luttes se développent notamment dans la ville et le territoire et ont comme vis-à-vis les administrations des services public.

L'évolution des pratiques administratives dans la gestion du territoire et de la ville sont significatives d'une crise qui ne touche pas seulement les "produits" (santé, éducation, habitat, mobilité, transports etc.) et les comptabilités économiques et financières de l'État, mais de processus de redistribution du pouvoir et des "identités" dans la société.

Les "services" qui devaient intégrer la *socialisation des relations* et les *rapports de pouvoir* qui se développaient dans la ville et dans le territoire dans de formes compatibles avec le modèle salariat, deviennent un terrain d'éclosion de nouvelles formes de subjectivité qui se soustraient aussi bien aux assujettissements étatiques qu'aux processus de subjectivation du "salarial". Les luttes des femmes, qu'on assume ici de façon paradigmatique, renversent les dispositifs de "reproduction de la vie" selon les finalités de la

production et du salariat (contrôle de la natalité, gestion de la reproduction économique et affective de la force de travail, formation des enfants), en dispositifs d'affirmation des nouveaux besoins et des nouvelles subjectivité. La crise fiscale de la ville de New-York au début dans les années 70, est le symptôme le plus éclatant, de l'épuisement des formes de régulations de la populations à travers la gestions de "services" dans la société fordiste.

Les services sont assumés par une multiplicités (non plus réductibles à la subjectivité du salariat) qui développent l'élément subjectif, la relation de pouvoir que le fordisme leur reconnaissait, en "relations de services", en "co-producton" des relation sociales. L'élément "démocratique" et "productif" que le service reconnaît dans le cadre de la relation salariale fordiste, est décliné selon une multiplicité de subjectivité et sur une dimension directement sociale.

La crise des formes de contrôle et de redistribution du revenu (crise fiscale des villes) est parallèle à la crise des techniques disciplinaires qui organisaient la division du travail dans de l'usine. Un double processus de lutte et de mobilité se met en marche sur le territoire (et la ville) et dans l'usine qui dessine des nouvelles formes de coopération et des nouvelles cartographies de savoirs et de capacités productives. La nouvelle nature de l'activité productive se définit au croisement de la "nouvelle nature du travail" qui s'est émancipé de la discipline de l'usine en devenant intellectuelle, immatérielle, affectives et de la nouvelle nature de la relation sociale exprimée par la socialisation des éléments du Welfare (éducation, santé, habitat, assistance etc.) . C'est dans ce sens que le Bio-pouvoir ne se définit plus seulement par ses fonction de contrôle et de régulation, mais aussi et surtout par ces fonction directement productives.

Qu'est-ce que ce le bio-politique quand la distinction entre production et circulation, entre usine et société tend à s'effacer ? Quand la production de la valeur tend à se subordonner toute la société?

Quand l'articulation de la société et celle de l'organisation productive tendent à s'identifier, le bio-pouvoir devient productif ; la définition de la productivité de la société dépend directement du développement des relations sociales qui se développent dans la ville et sur le territoire. Le rapport entre les condition de "reproduction de la vie" (l'éducation , l'assistance, la santé, l'habitat, l'urbanisme, les transports) et les structures administratives qui les organisent, est l'expression directe d'une puissance productive. La production est une production sociale (bio-politique) qui naît de la connexion des éléments vitaux de la sociétés, de l'environnement dans lesquels ils évoluent et des subjectivité qu'ils les expriment.

Les trois ordres par lesquels l'école de Chicago définissait la spécificité de l'urbain et de la ville sont expression directe de la puissance productive d'une société. De façon très significative, l'élément "communicationnel" que dans l'école de Chicago se réduisait encore à un instrument de contrôle social par la constitution et "manipulation" de l'opinion publique, est devenue, dans le post-fordisme l'élément par le quel se déterminent les différentiels de la productivité.

Dans le post-fordisme le "service" tend à se transformer en "relation de service". Les "sujets" ne sont plus seulement des administrés comme dans la première phase de l'accumulation capitaliste, ni seulement des "usagers" comme dans le fordisme, mais tendent à se transformer en "co-producteurs". La "relation de service" est ainsi la forme avec laquelle on essaye de capter la nouvelle socialisation des forces productives qui se constituent au delà de la séparation entre usine et société. et cela est vrai aussi bien dans l'économie de l'information, que dans la gestion de la ville et du territoire.

Le passage du "service à la relation de service" s'affirme suite au déplacement du centre de la valorisation capitaliste : de la valorisation industrielle à la valorisation sociale, de l'usine comme centre de la valorisation de la société, à la société comme dimension centrale de la valorisation.

Pour revenir à la séparation entre production et circulation que on avait cru trouver dans l'école de Chicago, on pourrait affirmer que dans le post-fordisme la circulation ne s'oppose plus à la production. La circulation n'est plus seulement le moment où la valeur produite se consomme et se réalise du point de vue monétaire, mais le moment où la relation, la coopération, les savoirs se développent au delà des techniques disciplinaires caractéristiques de l'usine. La relation est la forme sous la quelle la production post-fordiste s'affirme, car elle doit intégrer, capter, se subordonner non seulement le "travail", mais la richesse et la multiplicité de la coopération sociale. L'économie de l'information, "industrie d'avenir", s'organise exactement sur cette circulation de l'information et sur l'implication des publics.

Dans cette perspective la relation sociale est effectivement créatrice de valeur. Le social est productif, parce que dans la relation sociale (dans la circulation tous les éléments communicatifs, de la formation, de la mobilité etc. selon le point de vue de l'École de Chicago) se réalise le moment spécifique de la production. C'est dans la richesse des interrelations sociales que la production tend à devenir "relation de service".

Dans le post-fordisme la circulation devient productive parce que la "reproduction de la vie" a été investie par les subjectivité qui en ont fait un moyens d'expression de leur formes de vie, de leur savoirs et de leurs formes de coopération. Il n'y a pas de productivité s'il n'y a pas de coopération entre les sujets qui pensent ensemble et collaborent productivement ; il n'y a pas de productivité enfin si toutes les conditions de la vie ne sont pas réunies dans l'acte productif, ou encore l'acte collectif qui valorise et met au travail l'ensemble de la vie humaine.

1.5 Crise de l'Etat ou métamorphoses de ses fonctions ?

Pourquoi cette formidable socialisation de la puissance de produire et de reproduire le monde se présente comme crise ? Parce que on en ne veut pas reconnaître et payer la nouvelle nature "sociale" des forces productive. La nature *sociale* de la coopération productive se montre *négativement* comme "exclusion", "ségrégation", pauvreté, sur le territoire et sur la ville. Et comme on a affirmé au début, le *problème social* redevient un *problème urbain*.

C'est ce que nous verrons dans le prochain chapitre. Il nous faut auparavant faire un détour par la figure singulière de la ville en banlieue rouge et la figure singulière de sa crise.

2. L'héritage français : de l'espace ouvrier à la banlieue

La ville industrielle et ouvrière , notamment dans la banlieue rouge, dispose une figure particulière de la ville fordiste, dans laquelle l'initiative organisée des habitants et de la force de travail locale, au travers d'organisations syndicales et politique, et en lien avec la municipalité a pesé d'un poids particulier dans la production urbaine. Un espace d'abord occupé et structuré par la grande industrie dès le XIX^o, fait ainsi l'objet d'une reconquête urbaine par les hommes autour de la mairie. La banlieue industrielle devient alors banlieue ouvrière puis banlieue rouge.

La ville de St-Denis, par exemple , s'industrialise dès le XIX^o siècle et double sa population avant 1900. L'industrie textile attire une immigration alsacienne, belge, et suisse.

puis c'est l'arrivée des bretons, originaires de la région de Guingamp, et des italiens. La chimie et la métallurgie se développent. En 1899 apparaissent les premiers gazomètres au Landy, donnant du travail aux bretons. En 1902, les 18 usines métallurgiques, les 31 usines chimiques et quelques 36 autres manufactures emploient près de 15 000 ouvriers. Le nombre d'établissements industriels double entre les deux guerres. Le nombre d'ouvriers aussi et, avec les trois quarts de sa population active, St-Denis devient alors la ville la plus ouvrière et la plus industrielle de la banlieue parisienne. L'immigration étrangère est forte (espagnols, italiens, belges, polonais). En 1931, un actif sur huit seulement travaille hors de St-Denis. La banlieue est un lieu plein : on y travaille, on y vit, on y rêve, on y lutte. La banlieue est devenu un espace ouvrier ². Ce monde à part se pose bientôt comme un laboratoire de la modernité. La ville rouge est d'abord un espace politique.

C'est dans les mobilisations collectives et la politisation qu'il faut chercher la matrice de cette histoire urbaine. L'espace public qui dispute le terrain au Capital est politique avant d'être urbain. La ville qui se construit transfigure l'enfermement menaçant. La ségrégation sociale n'est plus un enfermement mais un point d'appuis de l'accès à une "normalité" originale. On ne parle pas, alors, de "ghettos" mais de "bastions" : l'identité collective qui se construit entre l'usine et la mairie ne se résume pas à un esprit de scission. D'autant que la réussite même des réalisations locales, des équipements, de la réduction des lotissements défectueux, va autoriser dans la génération suivante, des projets et des trajectoires familiales ascendantes individuelles.

L'après guerre ouvre pour cet espace ouvrier une période paradoxale. Tandis que l'implantation politique se consolide, que la ville se construit dans ses murs et pas seulement dans sa culture, que la classe atteint son apogée numérique, la réussite même de ses mobilisations collectives et individuelles prépare sa futur dispersion.. L'intervention de l'Etat va en effet être décisive, notamment en matière d'urbanisation : la banlieue rouge de l'après guerre est le produit urbain d'un compromis conflictuel entre le projet politique municipal et l'action des planificateurs.

L'Etat se dote des instruments réglementaires et financiers qui vont être décisifs durant la phase d'urbanisation qui s'annonce. Ce poids de l'Etat est, on le sait, massif dans la construction. De 1945 à 1955 on construit 866000 logements, plus de trois millions dans les dix années qui suivent et deux millions et demi de 1965 à 1971. Sur ces constructions neuves, on compte plus du tiers de HLM et plus de la moitié de logements primés. La banlieue parisienne se taille une part de choix dans la construction du logement social, jusqu'à 34.5 % de la construction de HLM en France en 1964 !

C'est un véritable séisme qui touche cet espace ouvrier déjà largement déstabilisé à partir du milieu des années 70. Aux effets de la promotion collective et individuelle de la classe ouvrière la plus ancienne vont s'ajouter ceux de la crise et de la recomposition du système productif et du travail. Les plus anciens bastions industriels sont touchés.

Quand les fermetures d'entreprises et les licenciements économiques d'ampleur commencent en France, la CGT, appuyée par le P.C.F., se manifeste partout par l'organisation d'occupations exemplaires des entreprises menacées dans des conflits longs et durs ¹. Dans les cités des années soixante qui connaissent vite le poids des ans, commencent les travaux de réhabilitation assortie de hausses de loyer. En 1977, les *procédures Habitat vie sociale* qui préfigurent la politique de la ville et l'*Aide personnalisée au logement* ouvrent la voie à la

¹. C'est le cas dès 1975 dans les entreprises Chauffour, Valstar, Sercé dans le Val de Marne, avec un engagement exemplaire des élus auprès des salariés mobilisés. Alain Bertho, *Ceux du Val de Marne*, Paris, Messidor, 1991, page 100

paupérisation des grands ensembles peu à peu désertée par la classe ouvrière la plus stable. La banlieue prend peu à peu la place de la banlieue rouge.

Que reste-t-il de ce siècle qui s'achève ? Les *bastions* sont devenus des *ghettos*. Toute une symbolique, toute une pratique se retourne contre elle-même. Des élus qui se sont pensés, des années durant comme le bras séculier de la classe contre le patronat local, cherchent aujourd'hui, par tous les moyens à le retenir voire à le faire venir sur son territoire. Les nouveaux arrivants sont perçus comme une charge et non comme une richesse humaine que la solidarité peut transformer en combattant. On ne voit plus des pauvres, on voit des immigrés, marquant ici par le sceau de l'extériorité légale l'incapacité de la société locale à accepter vraiment de continuer à reproduire la classe. Un nouveau mythe hante les mairies populaires : la lutte contre les ghettos et pour le "rééquilibrage social".

3. Conclusion

La période qui s'achève à la fin des années 70, si elle signe la fin de la ville fordiste, pose aussi aux municipalités qui se situent dans l'espace du communisme municipal, un problème de conceptualisation de la ville tout à fait particulier. Si elles se trouvent dans un premier temps démunies face aux transformations qui s'opèrent, elles peuvent dans un deuxième temps, puiser dans leur culture des éléments qui leur permettront peut-être de rebondir mieux que d'autres.

Si la ville est d'abord pensée comme un dispositif particulier et dynamique entre la politique (mairie) et la force de travail ouvrière, il va de soit que la remise en cause de cette dernière est d'abord fortement déstabilisante, déterminant des posture protectionniste de ce qui reste de cette force de travail contre les nouveaux arrivants.

Mais si la nouvelle composition sociale et économique urbaine dispose en fait un espace d'exploitation beaucoup plus socialisé, la posture politique de la mairie vis à vis de cette nouvelle force de travail et de ses nouveau besoin peu opérer une reconversion qui conserve la centralité politique de la ville. Le défenseur de la force de travail doit se reconvertir simplement en entrepreneur politique. Cette reconversion n'est pas aisée, elle n'est pas clairement vécue comme telle. Elle se construit au fil de la confrontation avec la gestion sociale des population, du travail et de l'Etat. En ce sens, sur la question du contenu même de la VILLE, on est en mesure d'observer un véritable apprentissage collectif des acteurs locaux.

Chapitre 2

Une pensée publique en retard d'une ville

Au début des années 1980, la crise de l'Etat providence apparaît d'emblée comme une crise urbaine, même s'il faudra 10 ans pour la dénommer officiellement politique de la ville. La crise de la ville fordiste s'approfondit. La prescription de l'Etat sur la ville balbutie, faute d'un nouveau langage, d'un nouveau dispositif de pensée, d'une nouvelle intellectualité adéquate à la ville émergente. Le constat n'est pas exceptionnel : l'événement démode toujours le concept. Mais il est tout à fait étonnant d'observer que durant maintenant près de vingt ans, l'action publique s'amarre à une idée de la ville qui n'est plus et ne lit le neuf qu'au regard du dérangement de l'ordre ancien., dérangement nommé généralement banlieue.

Dans cette situation, peut-on parler de crise de l'Etat ? Ou ne trouvons-nous, pas, au contraire face à une métamorphose des fonctions de régulations et de contrôle étatiques? Dans la première partie de notre travail de recherche sur la Plaine, nous avons suivie les politiques d'insertion de jeunes au travail. A travers les dispositifs mis en place pour l'insertion nous pouvons suivre une "métamorphose" du rôle et des fonctions de l'Etat. L'Etat ne se limite plus à l'organisation et à la régulation des conditions sociales de la production, il ne se limite plus à produire le "service public" sur le modèle du salariat, mais rentre directement dans la gestion "sociale" de la production. Si on peut parler de crise de l'Etat, c'est dans ce sens. C'est-à-dire crise de vieilles formes de régulation face à la socialisation des forces productives qui débordent l'entreprise et qui trouvent dans la ville et le territoire leur espace de constitution. La nouvelle forme de la Bio-politique de l'Etat se construit au delà de la séparation entre usine et société, entre travail productif et reproduction de conditions subjectives et objectives de la production. Le terrain de "l'emploi" et de la gestion de "l'exclusion" est son premier terrain d'expérimentation.

Par les politiques de soutien à l'emploi les dispositifs de régulation des populations et de production étatiques d'individuation et d'assujettissement sont entrés dans le monde "privé" de l'entreprise. A travers l'insertion des jeunes par le travail, à travers le traitement économique du chômage, à travers le soutien actif à l'emploi, l'État est en train de transformer le "travail" en emploi "assisté", en général sûrement mieux "subventionné" que la précarité le chômage. "L'emploi" a de plus en plus un statut hybride, pris comme il est entre droit privé et droit public, entre économie privé et intervention étatique.

L'Etat et ses dispositifs administratifs contribuent de façon fondamentale à reproduire et à réguler le passage, dans les deux sens, entre chômage et emploi, à travers laquelle on divise, on contrôle et on règle la mobilité et la socialisation de la coopération sociale productive.

Les frontières de la précarité, de la pauvreté et du chômage sont mobiles et concernent, de façon différentes, tout le monde. Que 80% des nouvelles embauches soient des contrat de travail "atypiques" signifie que le modèle de la relation salariale contemporaine "pousse par le

milieu", le chômage et l'emploi stable n'étant que les extrémités, les limites d'un marché du travail qui continue à multiplier les statuts "précaires". En réalité tout le monde est pris dans cette modulation entre les deux extrémités, toujours à la limite de "l'inclusion et de l'exclusion", de la précarité et de la sécurité, du salaire et du revenu. C'est pour cette raison que "inclusion" et "exclusion", intérieur et extérieur sont des situations réversibles. Peut-être pas pour des individus particuliers, pour des corporations spécifiques, mais pour la société en général il s'agit de la seule situation réelle. Toute théorie de l'"exclusion", de la "désaffiliation", ne fait que confirmer cette polarisation mobile, cette modulation entre deux "limites" *eux aussi d'ailleurs toujours en mouvement*, avec la quelle on contrôlent la force de travail sociale.

Du chômage, à la précarité, à l'emploi il s'agit d'une seule et même politique de modulation et de régulation de la force *sociale* productive qui précarise et déstabilise tout le monde. Politique qui gouverne le passage et la réversibilité d'un statu à un autre, d'une condition à une autre, d'une "identité à une autre, selon des impératifs économiques et de contrôle social. La période fondatrice Régulation de la population (ce que Foucault appelait le "bio-pouvoir") et régulation du marché du travail tendent à se superposer car elles sont confrontées à une socialisation de la coopération productive qui ne suit plus le contours de l'entreprise.

L'Etat est obligé, par la nature sociale de la production et par la nature de plus en plus socialisée de la force de travail, d'assumer la totalité du rapport social, au delà de la division entre usine et société, entre service et production. Et il est obligé d'assumer la ville et le territoire comme l'espace appropriée de cette régulation. La "politique" de la ville, assume seulement négativement la socialisation des relations productives, en gérant "l'exclusion" et la "ségrégation".

4. La période fondatrice

4.1 La ville et l'Etat

Les événements du quartier des Minguettes en 1981 ont précipité les choix. On connaît la suite. Tandis que la commission Schwartz a reçu une mission sur l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, la Commission Nationale de développement Social des quartiers, présidée par le maire de Grenoble, Hubert Dubedout, est mise en place en décembre et la Commission dite "des Maires", future Commission nationale de prévention de la délinquance, présidée par Gilbert Bonnemaison, est créée en mai 1982. Les rapports de ces commissions sont à l'origine de ce qu'on appelle à partir de la fin des années 80, la politique de la Ville². Mais le rapport "Ensemble refaire la ville" vise essentiellement les quartiers populaires d'habitat social.

Tous les trois portent une critique des intervention publique antérieures, qualifiées de "sectorielles", et défendent le principe de la nécessité d'une approche globale des problèmes sociaux par une déssectorialisation et une mise en rapport des compétences diverses (élus-professionnels-population).:La Ville a été officiellement une politique depuis qu'une délégation interministérielle à le Ville, mise en place en 1988 a pris la place de la Commission nationale de développement social des quartiers, que le Développement Social des Quartiers

². Bertrand Schwartz , *L'insertion professionnelle des jeunes*, Paris, La Documentation française, 1081 ; Hubert Dubedout , *Ensemble, refaire la ville*, Paris, La documentation française, 1983 ; Gilbert Bonnemaison , *Face à la délinquance, prévention, répression, solidarité*, Paris, La Documentation Française, 1983 .

est devenu Développement Social Urbain, et qu'un ministère a achevé en 1990 de légitimer aux yeux de la Nation et dans la durée, cette nouvelle ligne de force de l'intervention publique.

Depuis quinze ans, la politique de la ville apparaît au moins autant comme le lieu d'expression d'une crise de l'Etat que d'une politique destinée à répondre à une dite "crise de la ville". Les procédures se succèdent et s'accumulent, les financements progressent, les questions subsistent, la résignation s'installe³. Ce constat d'évidence laisse en suspens une question : pourquoi dans ces conditions la politique de la ville se poursuit-elle? pourquoi n'est-elle pas l'objet d'un débat public alternatif? pourquoi les catégories de l'action politiques mobilisent-elles si bien les acteurs comme les chercheurs? La politique de la ville apparaît comme une politique consensuelle sur le plan politique comme sur le plan intellectuel.. Le débat ou le conflit, s'il émerge, porte sur les moyens financiers mis en oeuvre plus que sur les orientations. Le consensus intellectuel est plus étonnant, qui mobilise la pensée et la recherche au plus près des procédures et des interrogations institutionnelles. On est loin des débats et des tensions entre sociologues et planificateurs des années 60 et 70.

L'obscurité (ou simplement l'obsolescence) de l'objet de politique publique dénommé Ville, loin d'ouvrir un réel débat public, le ferme. Comme si déficit de prescription étatique et consensus allait de pair. IL reste que lorsque, dans ces procédures publiques, la ville est mobilisée, elle l'est comme une figure d'un ordre à restaurer en lieu et place d'un désordre "banlieusard". La ville n'est pas un projet, tout au plus une nostalgie dont la convocation empêche l'élaboration d'un projet positif. DE ce point de vue la crise de la ville fordiste et l'ébranlement du monde ouvrier vont de pair. Car le monde ouvrier, qui n'est plus dans une phase de conquête mais de défense des acquis, y compris urbain, sinon municipaux, s'arc-boute lui aussi sur le passé. Bref, la ville émergente comme les dynamiques sociales nouvelles ont toutes les chances de passer inaperçues aux yeux des acteurs socio politiques principaux.

4.2 Une pensée implicite du social où la ville devient un idéal d'ordre ou de remise en ordre

4.2.1 Objet local et ville métaphore

En fait, la clôture de l'histoire ouvrière, et la crise de l'Etat mettent aujourd'hui sur la sellette des grilles anciennes de lecture du social. La "fracture sociale" depuis quinze ans a tendu à prendre intellectuellement le pas sur la lutte sociale, l'insertion sur la libération, la participation citoyenne sur l'engagement. Le glissement cognitif, culturel, prescriptif de la "classe" à "l'exil" où à "l'exclusion", de la "lutte" à "l'insertion", des "besoins" à la "prévention", du "bastion" au "ghetto", signale une pensée de la société sans conflit porteur de nouvelle normalité, une substitution de l'Etat à la politique. La politique de la ville a été un vecteur de promotion de cette nouvelle pensée du social. Cette pensée pratique les métaphores de l'espace dans une sorte de spatialisation des rapports sociaux où les tensions sont toujours lues à travers des problématiques territoriales : ils y a ceux qui ne sont pas du territoire (les immigrés) et les territoires "relégués" qui concentrent les problèmes sociaux (les banlieues)....

L'objet local a été posé collectivement par des chercheurs dans un colloque de 1975⁴. Il est inséparable de la valorisation du champ de la "vie quotidienne" dans la recherche sociologique, marquée elle aussi par un colloque fondateur, le colloque de Montpellier en

³. Philippe Estèbe , "Les états d'âme d'un chef de projet", *Face à l'exclusion le modèle français*, sous la direction de Jacques Donzelot, Paris, Ed.Esprit, 1991.

⁴. *L'objet local*, colloque dirigé par Lucien Sfez, Paris 10-18, 1977.

1978⁵. Interrogations des planificateurs (et financeurs de la recherche) et interrogations des chercheurs se rejoignent sur un objet commun : l'axe du questionnement est au fond celui de la détermination des *besoins* des populations, source de la prescription de l'Etat. Il s'agissait alors de chercher dans les "revendications urbaines" auxquelles sont confrontés les pouvoirs publics⁶, la manifestation de besoins innovants⁷. Les procédures de réhabilitations urbaine qui se développent après 1975 en sont le champ privilégié. La mobilisation dans le quartier d'Alma-Gare à Roubaix devient l'une des expériences de cette incarnation de luttes urbaines dans un territoire et de la construction locale des besoins par la mobilisation des habitants et de professionnels. D'un bout à l'autre, des professionnels se sont investis auprès des populations, manifestant la volonté de mettre leur technicité au service d'une finalité militante, tandis que les militants les plus actifs tendaient à se professionnaliser. "L'Alma-Gare et ses luttes, ses réalisations et ses acquis, draine, au niveau symbolique et mythique, une série de représentations et de pratiques où on peut s'attacher à lire en filigrane, la gestation de nouvelles stratégies de gestion du social, quelque chose qui correspondrait à un post-travail social."⁸. La poussée associative et la participation des habitants à la vie locale et aux transformations du cadre de vie devient alors un terrain renouvelé de la réflexion des élus locaux. A la veille de la décentralisation, l'objet local est devenu la source attendue de "l'authenticité" des relations sociales, de la proximité démocratique, de l'efficacité des "réseaux concrets"⁹.

Cette constitution de l'objet local est une des pierres fondatrices de ce que fut au début des années 80, le Développement social des **quartiers**. Mais la démarche intellectuelle s'investit dans l'institution et devient prescription au moment même où les conditions sociales de son émergence cède la place à la paupérisation des cités et à la désaffection militante..

Ce qui a fait la force symbolique de cette politique, c'est qu'elle propose des catégories à une situation nouvelle et peu lisible. L'espace urbain y devient à la fois le cadre de référence et la métaphore de la question sociale. Autour d'une représentation spatiale de la question sociale qui fonctionne aussi bien dans l'espace urbain (les quartiers, les banlieues) que dans le symbolique (insertion, marginalisation), s'organise tout un appareillage catégoriel qui fonctionne aussi bien dans le discours savant que dans le discours institutionnel.

4.2.2 Dedans et dehors

Cette spatialisation théorique des problèmes sociaux a été exprimée par Alain Touraine¹⁰ qui affirme le "passage d'une société verticale, que nous avons pris l'habitude d'appeler une société de classe avec des gens en haut et des gens en bas, à une société horizontale où l'important est de savoir si on est au centre ou à la périphérie". Dans ces conditions, pour lui, "ce qu'on appelle d'un terme symbolique la banlieue, c'est justement cette zone de grande incertitude et de tensions où les gens ne savent pas s'il vont tomber du côté des

⁵. "La vie quotidienne en milieu urbain, colloque de Montpellier, février 1978", supplément aux *Annales de la recherche Urbaine*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1980, ouvert au nom du ministre de l'Équipement par M. Bloch-Lainé, résultat d'une commande publique et organisé par la Direction Générale de la Recherche scientifique et Technique.

⁶. N. May et B. Cunéo, *La municipalité comme instance revendicative, politique et revendication transport à Calais*, Prospective et Aménagement, ministère d'État aux Transports- DGRST-Mission de la recherche-ATP Socio économie des transports, nov 1978.

⁷. Jacques Retel, "Les revendications urbaines et les lieux de l'innovation sociale", *Colloque de Montpellier, op. cit.*

⁸. Dominique Duprez et alii, *Genèse des inadaptations sociales liées aux processus de restructuration urbaine*, recherche pour le CTNERHI, rapport intermédiaire, CRAM, Lille, mars 1983

⁹. Georges Balandier, "Le point de vue de l'anthropologue", *L'enjeu local*.

¹⁰. Ce texte fait référence et "Face à l'exclusion" a été publié deux fois en quelques mois dans des lieux éditoriaux voisins : dans le n° d'*Esprit* consacré à la France des banlieues, dans le coll dirigé par dans le coll. *Citoyenneté et Urbanité*, éditions Esprit, 1991.

in ou du côté des *out*". Une véritable galaxie catégorielle peut alors être déclinée. Elle l'est notamment dans *les quartiers d'exil*, par François Dubet et Didier Lapeyronnie¹¹.

La question de la banlieue est donc moins une question urbaine qu'une question sociale, c'est moins une question concrète qu'une question symbolique. La métaphore de l'exclusion et de l'inclusion, par exemple, s'applique d'abord à la banlieue et à la ville. La catégorie de banlieue¹² apparaît la première et reste jusqu'à aujourd'hui le terme le plus largement utilisé dans le champ médiatique, malgré les réticences de l'Université¹³. Car la notion est floue et c'est un peu ce qui fait sa force de suggestion. Affichée au titre d'un rapport officiel, elle disparaît du corps du texte¹⁴. L'usage de la catégorie dans le champ universitaire ne reste vraiment développé que sur le terrain des pratiques professionnelles, où des réflexions de chercheurs et de praticiens continuent de se heurter à la difficile lisibilité du social contemporain : la banlieue dans ce cas n'est plus réductible ni à un territoire ni à un peuplement, elle désigne les limites réelles auxquelles se heurte la politique de la ville¹⁵. La banlieue est le champ de l'incertitude, le chaudron bouillonnant du désordre et de la peur¹⁶.

Il en va autrement de la Ville, notion légitimée par le vote d'une loi d'orientation et la création d'un ministère. Mais, associée à la politique du même nom, cette catégorie est à usage plus prescriptif que cognitif. Elle renvoie moins à la sociologie urbaine qu'à la ville de l'urbaniste. Elle est moins une réalité à décrire qu'un modèle à restaurer¹⁷, un ordre à reconstruire dans l'ordre spatial, puisque c'est d'abord ainsi que le désordre a été caractérisé.

La ville est le lieu où ce qui est caractérisé comme "crise du lien social" va être l'objet d'une thérapie d'État: celle de l'appel à "l'implication citoyenne". L'espace public des architectes est pris pour la figure urbaine de l'espace public selon Habermas¹⁸, on assimile l'ouverture du territoire et l'accès à l'abstraction politique. La ville, modèle et cadre de l'État moderne devient le paradis perdu d'une société en crise¹⁹. Le rapport de la banlieue à la ville se présente comme celui du désordre à l'ordre ou plutôt à la mise en ordre : "la banlieue apparaît comme l'envers de la ville, comme la figure de la crise et des changements induits par ces "politiques" de la ville."²⁰:

C'est en effet le couple exclusion/insertion qui est le point fort du dispositif conceptuel. *L'exclusion*²¹: est mis en exergue des textes politiques comme des textes savants. Jacques Donzelot et Philippe Estèbe en font la définition même de la politique de la ville, relayés par le rapport Geindre. Le vocabulaire social, médiatique et politique cultive la vocabulaire du manque : les sans emploi, les *sans statut*, les *sans papiers*, les *fin de droits*, les

11. François Dubet, Didier Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Paris, le Seuil 1992.

12. Un ouvrage dans le même champ que celui de M. Pinson mais sur un registre un peu plus journalistique, paru en 1986 a pour titre *Banlieue de Banlieue* (Raymond Passant, Paris Ramsay, 1986)

13. Citée trois fois et indexée dans *Sortie de siècle, la France en mutation*, dirigé par Jean Pierre Durand et François Xavier Merrien, Paris, Vigot, 1991, elle est ignorée par *Sociologie contemporaine*, Dir. par Jean Pierre Durand et Robert Weil, Paris, Vigot, 1989. Ce n'est qu'avec réticence que la banlieue prend place dans le colloque international PIR-Ville-Université de Paris 8 en janvier 1994 (Banlieue, Ville, Lien social)

14. Jean Marie Delarue, *Banlieues en difficulté, op.cit.*

15. Création en 1993 du Centre de Ressource "profession Banlieue" par la SCET, reprenant le titre du colloque de l'Université de Paris 8 de 1992, organisé par Jean Luc Roger et Alain Bertho ; "Travailler en banlieue : un nouveau métier?", *Migrant Formation*. N°93, Juin 1993 ; Bernard Charlot, Elisabeth Bautier, Jean Yves Rochex, *Ecole et savoir dans les banlieues.. et ailleurs*, Paris, Colin, 1992.

16. Rey (Henri), *La peur des banlieues*, Presses de Sciences Po, Paris 1996

17. Comme le suggère très bien le titre d'un ouvrage collectif paru en juin 1996 sous la direction de C. Blanc-Coquart, C. Heudron et R. Le Gad, *A la recherche de la ville perdue* (L'Harmattan)

18. Habermas (.), *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 (1973).

19. La première série des "entretiens pour la ville" organisés par la DIV en 1991 et publiés par la revue *Esprit* sous le titre *Citoyenneté et Urbanité* est significative à cet égard

20. Dubet (F), "Les figures de la ville et la banlieue", *Sociologie du travail*, XXXVII,2/95.

21. Thème lancé en 1974 par René Lenoir, secrétaire d'État à l'Action Sociale de 1974 à 1978 (*Les exclus*, Paris, le Seuil) et repris par lui dans *Français, qui êtes vous ?* dir. Jean Daniel Reynaud et Yves Grafmeyer, Documentation française, 1981 : "Inadaptation et exclusions sociales".

sans domicile fixe. L'exclusion fait, en 1996, l'objet d'une somme à voix multiple dirigée par Serge Paugam²². L'ouvrage annonce d'emblée la couleur : si l'exclusion se pose pour la plupart des auteurs comme une prénotion aux contours scientifiquement flou, il n'en reste pas moins que la science y est convoquée par l'Etat dont elle est une des pièces maîtresses du nouveau dispositif social. Par delà la problématique classiste dont la fin est annoncée, la réflexion qui s'engage ici, comme chez le Jacques Donzelot de *L'invention du Social* ou le Robert Castel des *Métamorphoses de la question sociale*, renoue avec la problématique du paupérisme du début du XIX^e siècle. Autrement dit, en refermant la question ouvrière comme une parenthèse, l'intellectualité qui s'investit là s'inscrit dans la lignée de la recherche de la cohésion sociale, voire de la paix sociale, voire de l'ordre tout court.

L'insertion répond institutionnellement à l'exclusion. Consacrée par la préparation et à la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion²³ en 1988, reprise dans les Plans Locaux d'Insertion par l'Économique, sa logique traverse une multitude de politiques sociales sectorielles. Cette logique est toujours, peu ou prou celle d'une stigmatisation des victimes, désignées comme désocialisées ou inemployables et qu'il s'agit de remettre dans le rang, de réintégrer à la cohésion sociale dont la responsabilité est rarement réinterrogée. Cette logique est celle d'une normalisation.

5. Le désordre urbain

La métaphore théorique fonctionne dans les deux sens : la métaphore spatiale alimente l'analyse du social, la métaphore de l'inclusion/exclusion investit le champ de la ville. La lettre de mission du ministre à Jean Marie Delarue en commande des son rapport "*Banlieues en difficultés : la relégation*", est claire : elle passe de la métaphore spatiale à la définition d'une politique spatiale et urbaine qui donne la ville comme un donné et non comme un projet.

L'insertion dans la ville des quartiers et des populations défavorisés est la première priorité d'une politique de la ville.

Dans le diagnostic l'accent est donc mis d'abord sur l'exclusion urbaine : "les habitants tenus en lisière", "la relégation". IL faut aider les habitants à sortir des quartiers et d'autre part réurbaniser les cités. IL faut restaurer la citoyenneté citadine et la ville comme espace public au sens politique du terme. L'instrument promu est le contrat de ville sans abandon des conventions de quartier afin d'aider à mieux réinsérer les quartiers dans la ville et éviter la politique ségrégative.

Sur la ville elle même, J.M.Delarue prend le contre-pied direct des politiques de peuplement, illusoires et fallacieuses. Mais c'est la seule intervention sur la nature de la ville qui soit développée sous la rubrique urbaine, le reste étant plus "technique (démolir ou non ? diversifier ? vendre le logement social?). L'économique, troisième volet indispensable selon l'auteur, est abordé sous l'angle des entreprises d'insertion, de régies de quartier, sous l'angle donc d'une économie spécifique de réparation.

Le rapport Geindre (Ville démocratie solidarité, le pari d'une politique) marque une tentative de déplacement de la problématique. Il s'ouvre sur un constat de transformation La ville n'est plus un donné : elle est en train de se construire

²² L'exclusion l'état des savoirs, La découverte, 1996, avec la collaboration notamment de Robert Castel, Jacques Donzelot, Claude Dubar, François Dubet, Olivier Galland, Catherine Grémion, François Xavier Merrien et Michel Wieviorka.

²³ . Serge Milano , *La pauvreté absolue*, Paris, Hachette, 1988

Une civilisation urbaine est en train de s'établir sous nos yeux malhabiles à discerner dans le tourbillon des événements les contours d'un futur en marche. La politique de la ville invite à réfléchir aux changements annoncés; sans masquer les incertitudes, ni atténuer les dangers possibles, et sans faire preuve de trop de prudence vis à vis de propositions qui dérangeraient les puissants. (...)

Comment caractériser la crise urbaine ?

Crise de l'urbanisme, de l'architecture, du béton, du mal des grands ensembles, des banlieues, cette explication formelle est courte. (...) Il faut avoir le courage de dire que le retour à la normale n'a pas de sens et que nous avons à gérer une situation nouvelle

Mais cette "situation nouvelle" reste marqué par une attitude défensive "la lutte contre les exclusions". Les intentions annoncées ne sont pas suivies par un véritable projet urbain. Le déficit persiste qui n'est pas seulement imputable au seul rédacteur du rapport. Les quartiers "en difficulté" et identifiés par quelques critères de peuplement (HLM, chômeurs, étrangers, jeunes) restent l'indicateur clef des "fractures urbaines". Et la critique d'une "évolution des villes marquée par la logique des grandes entreprises, ou la critique des méthodes et des concepts de l'urbanisme (SDAU, POS, zonage,), qui "figent l'usage fonctionnel de l'espace urbain" n'est pas suivi des conséquences positives à tirer quant à la construction de la ville nouvelle.

6. Les trois saisons : le social, l'économique, le policier

Dans ces conditions, depuis ses origines, la politique de la Ville contourne la définition prospective de son objet au projet de politiques de remise en ordre social. Ces politiques se sont développées en trois temps. La période fondatrice, celle du début et du milieu des années 1980, concentrée au départ sur quelques dizaines de quartiers, était censée être expérimentale, temporaire et localisée. IL n'est pas sûr qu'on ait tiré toutes les leçons des expériences positives qui ont été menées. Mais en généralisant la démarche, on est passé de l'expérimental à une nouvelle figure localisée et stigmatisante des politiques sociales en temps de chômage et de pauvreté. Les dizaines de quartiers concernés sont devenus des centaines, dans lesquels l'exception au droit commun s'est de fait substitué à la démarche expérimentale.

Cette première période, celle du développement social des quartiers a fortement mobilisé l'expérience ancienne de l'animation socioculturelle dans un contexte qui avait changé du tout au tout. Aux jeunes en quête d'un épanouissement et d'une reconnaissance symbolique, sociale et salariale, on a trop souvent proposé des démarches occupationnelles vécues comme dérivatives voire stigmatisantes. Le tour de passe passe n'est pas passé inaperçu aux yeux des principaux intéressés. Les émeutes de 1990-1991 ont rarement eut lieu dans des quartiers oubliés par la "Politique de la Ville".

Le deuxième temps a été marqué par la montée en puissance dans les débats publics du thème de l'exclusion (et de l'insertion, comme objet de politique publique désignant la réalité vécue douloureusement par un nombre grandissant de gens. L'exclusion devient l'objet central de la "Politique de la Ville" affirme alors le rapport Geindre en 1993. L'accent est mis sur l'insertion économique et sa batterie de mesures successives mises à la disposition des acteurs de terrain. Une mobilisation réelle a eu lieu en terme humain comme en terme financier. Mais le bilan de plusieurs années de politique d'insertion est plus que nuancé et la multiplicité des contrats de travail dérogatoires a aussi fonctionné comme une subvention publique massive à la précarisation de l'emploi et à la création d'un double marché du travail.

On peut craindre que s'ouvre depuis plusieurs mois une troisième période qu'on pourrait qualifier de saison sécuritaire de la "Politique de la Ville". Elle est dans la logique de stigmatisation des populations et des territoires amorcée par les deux premières. Elle est porteuse d'un grave danger de division voire d'affrontement des populations. Elle risque d'entraîner un engrenage de violence dans lequel l'Etat jouerait de plus en plus le rôle de pompier incendiaire. S'il y a à redonner du sens à la loi, il est nécessaire de ne pas oublier deux choses. La première est que la légitimité fondatrice de la loi est celle de la protection et non de la sanction. Une bonne partie de la jeunesse a perdu ce repère là et se sent démunie face aux agressions de la vie, d'où qu'elles viennent. Ce n'est pas la peur du gendarme qui répondra à ce déficit là. La seconde chose est que la loi n'est qu'un moyen et que notre objectif est la construction et l'avènement d'une société de respect de la personne humaine. C'est aussi la perte de ce projet là qui fait perdre du sens à la loi...

7. Crise de la ville ou crise de l'Etat

La prescription de l'Etat porte alors plus sur les procédures administratives et financières d'expérimentations multiples que sur les contenus des politiques dont la définition est renvoyée au local pour être négociée dans le cadre de plus en plus répandu du "contrat"²⁴ État/collectivité territoriale. D'ailleurs, les évaluations successives du développement social des quartiers et de la politique de la ville, comme les propositions nouvelles qui sont à chaque fois opposées, portent plus sur les procédures et leur mise en oeuvre que sur les résultats des objectifs annoncés. La territorialisation des politiques sociales sur le terrain de la Ville ouvre ainsi un espace où le débat politique sur le contenu de la prescription d'État s'évanouit dans la négociation et le partenariat local, où la globalisation des conflits n'a plus lieu d'être, où c'est l'Etat local (la commune) qui gère le compromis, amortit la violence, assume de fait des responsabilités dont l'Etat national s'est défaussé.

Dans *l'Etat Animateur*, Jacques Donzelot et Philippe Estèbe, respectivement rapporteur et rapporteur adjoint de la Commission d'évaluation de la politique de la ville en 1993 "vendent la mèche". Il s'agit, pour eux, d'abandonner une "ancienne conception" de l'Etat et de la politique, car on serait en présence d'une réelle crise de l'Etat, et de la démocratie, au sens où il n'est plus en mesure d'assurer sa fonction de base qui est celle de l'ordre public ("solidarité des membres de la société" et "cohérence sociale") Dans ces conditions, l'opération clé consiste à renvoyer la difficulté à d'autres niveaux de l'Etat, en l'occurrence, les élus locaux²⁵.

Mais alors, dans la mesure où l'Etat est en déficit de prescription et s'investit dans l'expérimental, il s'agit de renvoyer la responsabilité réelle d'élaboration politique à un acteur doué d'autonomie, autant du côté de l'Etat que du côté des élus. Qui peut à cette fin, mieux définir ce qui est nécessaire que ceux qui travaillent dans ces quartiers défavorisés au service de cette population²⁶ ? Que faire de la démocratie et des citoyens ? A une conception classique de la citoyenneté comme droit (et garantie des droits de l'homme²⁷) et de la démocratie comme expression de la volonté populaire des citoyens, les auteurs théorisent les pratiques de la politique de la Ville comme le passage d'une démocratie de "consultation" à une démocratie

²⁴ *Les annales de la recherche urbaine*, N°47, juin-juillet 1990

²⁵ "L'appel aux élus locaux fut tout à fait délibéré. Devant la difficulté du problème, le gouvernement a préféré mettre la balle en touche en la renvoyant aux élus locaux." Mr Joinet, conseiller du Premier ministre. Entretien réalisé en août 1985 in Jacques Donzelot et Thierry Oblet, *Enquête sur la nouvelle politique de prévention*, CEPS, 1985.

²⁶ Michel Delebarre, Ministre de la Ville, lettre de mission à Jean-Marie Delarue 1991.

²⁷ On relira à ce propos toujours avec profit les principes fondateurs et leur articulation logique dans la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789.

"d'implication". Il s'agirait donc moins de consulter les citoyens avant les décisions (donc de leur proposer un choix), que de les impliquer, eux directement ou (de moins en moins) les associations, dans la mise en oeuvre d'orientations définies de façon consensuelle et professionnelle.

8. Les approches critiques actuelles

La production savante a longtemps accompagné les réflexions publiques en amont et en aval des procédures mises en place. Elle n'a pas, de ce point de vue, joué le rôle d'éveilleur ou d'éclaireur de la décision; Elle l'a le plus souvent légitimée : comme si la fin de la ville fordiste et la clôture d'une séquence historique liée à l'histoire ouvrière avait déterminé, parallèlement à la crise de l'Etat, une mise en difficulté certaine de la pensée sociologique. L'obsolescence des catégories et des concepts marquent d'abord ceux dont c'est l'aliment intellectuel principal et la nouveauté d'une période ne génère qu'avec difficulté la nouveauté des instruments intellectuels nécessaires à sa pensée.

Il est aujourd'hui quelques prises de distance qui méritent d'être réfléchies. Nous en prendrons trois exemples.

8.1 Prendre de la distance avec le modèle dominant d'analyse

Dans la livraison des Annales de Recherche urbaines (68-69) consacrée aux politiques de la ville, Bernard Lègè fustige ainsi l'imprécision des objectifs de l'Etat en matière de développement, de réhabilitation et de désenclavement symbolique des quartier : des procédures d'insertion par l'économie qui ne développent pas d'emploi, une politique d'attribution des logements sociaux qui ne lutte pas contre les ségrégations. Patrick Simon remet en cause l'idée même de ségrégation à combattre en mettant en avant l'idée que la spécialisation spatiale de l'espace est une caractéristique de la civilisation urbaine. Pour lui la mixité imposée des population produit de la distance sociale en défaisant les fragiles équilibres sociaux qui se créent dans les quartiers les plus pauvres. Dans le même esprit, Daniel Béhar propose de prendre de la distance avec des notions courantes dans la politique de la ville comme celle d'enclavement socio-spatial, de discrimination positive et toute la culture du modèle ségrégatif de la ville industriel. Mais pour lui la caractéristique de la ville moderne, sa façon de sortir du fordisme consiste à se détacher de l'emprise du travail et de ses protections. Ne serait-ce pas plus judicieux et plus précis de parler en l'occurrence de salariat.

8.2 Prendre la mesure d'une réalité qui ne se caractérise pas seulement par l'écart à la norme.

La Maîtrise de Sciences et Techniques Formation à la connaissance des banlieues de l'Université de Paris 8 mène depuis trois ans une enquête annuelle sur les banlieues. Sa démarche consiste :

1. A diagnostiquer dans la question des banlieues une crise de l'Etat plus qu'une crise urbaine spécifique
2. A pister dans le vécu et la pensée des gens eux même les catégories opératoires pour penser la modernité en banlieue.

Ce travail d'une grande originalité a déjà porté ses fruits qui ont été rendus publics lors des colloques organisés à l'Université de Paris 8 en juin 1996 et juin 1997 et ont fait l'objet de

publication dans la revue *Société Française*. Il en découle plusieurs conclusions qui nous intéressent ici.

L'unité de pensée pertinente pour penser cette crise n'est ni la ville ni la banlieue mais la CITE comme catégorie de pensée plus que comme unité urbaine ce qui, au premier abord justifie les démarches localisantes de la politique de la Ville. Néanmoins, si la cité se présente comme hors de l'espace public urbain, la question est moins d'en faire sortir les habitants ou d'y faire entrer la police, que de l'urbaniser au sens plein du terme. DE ce point de vue, la question clef est moins une question d'urbanisme ou de ségrégation sociale que de la force d'une absence : celle de la figure du travail, matrice d'une polyfonctionnalité des lieux, donc de l'urbanité, donc de l'espace public. La question qui s'ouvre alors est-elle de faire entrer le travail dans la cité comme figure concrète reconnaissable, i.e. de faire entrer des entreprises, ou de travailler sur la figure contemporaine du travail encore très liée à l'emploi classique...Si, dans l'état actuel des choses, la réponse de l'équipe de la MST penche vers la première solution (des projets ont été élaborés dans ce sens), le débat reste ouvert. Prendre le parti de chercher la modernité dans la cité et conclure que la solution est ailleurs est en effet un peu paradoxal.

8.3 Les espaces intermédiaires et les interstices: la ville qui se crée autour d'une nouvelle figure du travail.

Des recherches récentes²⁸ montrent en effet que les "espaces intermédiaires urbains" peuvent être des lieux d'émergence de nouvelles figures du travail dans des milieux de jeunes précaires²⁹

Il faut pour les découvrir pister l'enchevêtrement des diverses économies urbaines dans une société salariale qui s'effrite. Ce sont dans les espaces intermédiaires qu'apparaissent des lieux de petite production urbaine, le plus souvent dans un cadre associatif, parfois avec l'appui des collectivités locales et dans l'espace du travail immatériel. C'est là que se mobilisent des jeunes en situation précaires qui y développent une diversité de compétences. Ces compétences, lorsqu'elles se développent sont d'abord collectives mais peuvent parfaitement, par la suite, déterminer des trajectoires individuelles. Ces compétences sont en écart plus ou moins importants avec les logiques institutionnelles et marchandes : elles intègrent une culture du don, une culture de l'aléatoire. Ce faisant, ces foyers d'activités produisent aussi de la ville moderne dans des lieux stigmatisés comme marginaux.

Les interstices apparaissent dans le processus de transformation de l'économie et de la société urbaine. Ils accueillent momentanément et localement ce que la ville ne sait pas accueillir ou intégrer dans son propre mouvement. Ils bouleversent ainsi les rapports de travail et le rapport salarial de type fordiste. Sur le bas Montreuil par exemple vivent es intermittents du spectacle mais aussi de jeunes entrepreneurs qui sont tantôt patrons, tantôt ouvriers en sous traitance. Leur lieu de vie est aussi lieu de travail et les relations sont indistinctement relations de travail et relations amicales modifiant ainsi leur rapport au territoire et à la ville.

Le rapport entre emploi et travail est ainsi flou, car dans les interstices ces notions sont parfois peu distinctes. IL s'agit très souvent de relations contractuelles peu formelles, sans dimension collective.

²⁸ Roulleau-Berger (L.), *Les mondes de la petite production urbaine*, LEST-CNRS, juillet 1997
Hatzfeld H.et M.), Ringard (N.), *Ville et emploi -interstices urbains et nouvelles formes d'emploi*, jui n1997

²⁹ Roulleau-Berger (L.), *op.cit*

9. Conclusion

La crise de la ville fordiste se pose d'abord comme une crise de l'Etat et une remise en cause de la figure historique de l'espace public. Telle n'est pas la moindre raison de sa perception comme un désordre à réduire. Telle n'est pas, non plus, la moindre des raisons qui font que les discours récurrents et significatifs sur le retour nécessaire de l'Etat ne soient finalement porteurs que d'un discours sur le retour de la police. Mais à vouloir désespérément rafistoler l'édifice qui s'écroule, on reste myope sur la modernité émergente et les exigences nouvelles d'État qui en découlent...

Deuxième partie

**LA PLAINE : LA VILLE EN
PROJET**

Chapitre 3

Entre le social et l'urbain

La Plaine St-Denis, comme terrain expérimental de la réflexion urbaine, connaît deux périodes bien distinctes.

1. La première se déroule du milieu des années 80, lors de la prise de conscience de l'obsolescence des anciennes façons de penser la ville industrielle et ouvrière, jusqu'au début des années 90 avec la décision d'implantation du stade de France. Durant cette première époque qui fait l'objet du présent chapitre, l'usure de l'ancienne culture urbaine et politique offre une grande porosité à une pensée encore très fordiste mais reçue comme un renouvellement car en rupture avec le passé local : l'économique d'un côté, le social-urbain de l'autre, l'urbanisme pour penser le lien et "l'espace public". La problématique urbaine est très présente dans la réflexion de l'équipe municipale menée par Marcelin Berthelot çà St-Denis dès les années soixante dix qui voient la naissance d'un "bureau du plan, embryon de service de l'urbanisme à la mairie. Ce souci volontaire détermine en grande partie les choix fait en matière de rénovation du centre ville durant les vingt années qui suivent. Néanmoins, il ne déborde guère sur les quartiers périphériques et notamment la Plaine. Cette dernière, objet d'une démarche de reconquête économique constructive dès 1985, en liaison avec le ville voisine d'Aubervilliers, ne verra la mise en place d'un projet urbain qu'au tournant des années 1990. Entre temps, une intervention sociale localisée a été mise impulsée sous le nom de démarche quartier.

La seconde période commence vers 1993 avec l'arrivée du Stade. Elle a deux caractéristiques principales. D'abord la mise en avant de la problématique de l'insertion par l'économique qui ouvre à un véritable apprentissage collectif des questions liées du travail et du territoire, renouant, en la renouvelant, avec une vieille culture politique. Ensuite avec la mise en place d'opérations de travaux et d'investissement lourds qui, au contraire, remettent la pensée de la ville sous la discipline de procédures d'urbanisme publics hérités du fordisme. La tension entre les deux est vraisemblablement loin d'être arrivée à son terme. C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant.

10. La ville comme population et politique : porosités et décalages

Si, comme on l'a vu dans le chapitre 1, la ville populaire à direction communiste se définit d'abord par ses choix sociaux et politique vis à vis de la population, on comprendra qu'il n'est pas possible d'entamer une analyse des évolution de la pensée de la ville, sans passer par les infléchissement de ses orientations sociales et de ses structures politiques.

Conscientes de la nécessité de revoir les modes traditionnels d'intervention, les municipalités communistes, faute d'une pensée alternatives, connaissent dans un premier temps une certaine porosité vis à vis des procédures hétérogènes qui sont proposées par l'Etat, notamment la territorialisation et la micro organisation de l'intervention sociale au niveau du quartier. Il en est de même en ce qui concerne l'intercommunalité ou les procédures d'insertion qui lui permettent d'intervenir directement sur le marché du travail. Elles risquent donc d'y

perdre, dans un premier temps, une bonne part de leur originalité. Il faut pourtant y regarder de plus près. On verra en effet d'abord que l'attitude d'Aubervilliers et de St-Denis sont très différentes sur nombre de points. Ainsi, St-Denis s'engage beaucoup plus tôt qu'Aubervilliers dans une politique de quartier : dès la fin des années 1980, St-Denis invente la démarche quartier tandis que sa voisine ne généralise une telle démarche que dix ans plus tard. Seul le quartier du Landy-Marcreux, sur la Plaine, connaît une intervention localisée autour d'un équipement. Il en est de même pour le plan d'insertion par l'économie qu'Aubervilliers engage 5 ans après St-Denis. A l'inverse, les deux villes se trouvent au diapason dans l'aventure de l'intercommunalité autour du projet urbain au début des années 1990.

10.1 Une "démarche quartier".

La ville de St-Denis se dote, à la fin des années 80, d'un instrument nouveau pour gérer les problèmes sociaux auxquels elle est confrontée dans le quartier : c'est la mise en place de ce qu'on appelle dans la ville de St-Denis une *démarche quartier*, territorialisation de la réponse municipale aux problèmes et la mise en place d'un partenariat entre les services d'une part et avec les habitants et les associations d'autre part. Cette démarche s'apparente au mouvement national de territorialisation des politiques sociales englobée, sous l'étiquette de *Développement social des quartiers* puis de *Politique de la Ville*. Cette démarche trouve d'ailleurs son inspiration dans l'action municipale engagée dans le quartier des Francs Moisis, au sein des procédures nationales de développement social urbain.

10.1.1 La démarche quartier Plaine.

Le bureau municipal du 24 mai 89 propose l'officialisation de la "démarche quartier Plaine", comme un moyen de réponse à l'obsolescence des médiations habituelles entre l'industrie, la population ouvrière et la municipalité, qui constituait jusqu'ici le noyau de la pensée de la ville..

Sa situation géographique, son image négative liée à l'enchaînement : départ d'industries, diminution de la population traditionnelle remplacée en partie par une population migrante récente, fermeture de commerces, dégradation de l'environnement, de l'habitat, de la vie sociale, nécessitent aujourd'hui de mener en parallèle toute une série d'actions visant à instaurer un équilibre, une cohérence comparables à ceux que toute ville cherche à instaurer: activité économique, habitat, commerce, moyens de transport... avec leur conséquence en termes de qualité de vie sociale.

Il montre ensuite les difficultés rencontrées par la ville, en raison notamment des transformations de la population et du déficit opérationnel des relais socio-politiques habituels:

Parallèlement, la Ville ne peut prétendre engager cette action sans y associer pleinement la population qui vit dans le quartier, les personnes qui y travaillent, sachant qu'à l'heure actuelle personne ne mesure ce qui a déjà été fait, ce qui doit se faire. Ceci suppose que soient définies les structures d'action et de concertation correspondantes, autre obstacle de taille. D'ailleurs, lorsque l'on connaît la composition sociologique de ce quartier, sa mouvance, comment associer plus largement ses habitants au-delà de nos interlocuteurs actuels qui, de fait, ne sont représentatifs que d'une partie infime de la population.

Il fait enfin un plaidoyer pour un rééquilibrage de l'action municipale dont l'orientation, jusqu'ici trop économique, est lourde de dangers :

Mais privilégier l'activité économique conduirait à avoir un quartier à deux vitesses. D'un côté la Plaine "technopole", de l'autre, la Plaine avec son habitat insalubre, ses nuisances.

Il faut donc avoir une politique "d'accompagnement de la population" destinée à "réparer le quartier":

On ne peut en effet estimer "réparer" ce quartier sans envisager des actions de fond en direction de la population.

C'est dans un deuxième temps que Michèle Mitolo, adjointe au maire chargée de l'Action sociale, dans un autre rapport détaille les "mesures à mettre en place pour l'**accompagnement social** (*sic*) de la population". Les axes d'action reprennent mot pour mot les propositions du rapport des travailleurs sociaux, ce qui montre ici le poids de la mobilisation des professionnels et de leurs compétence dans la décision politique des élus.

Le bureau municipal décide enfin de l'ouverture *de la Maison de quartier* qui s'inscrit pourtant dans la continuité des instruments municipaux antérieurs dans lesquels les équipements sociaux permettait de produire de l'urbanité en soutenant la sociabilité et la culture des populations. Il s'agit de "faire de ce bâtiment une véritable maison de quartier, un lieu repéré et utilisé par tous donc polyvalent(...), mais également un lieu qui contribue au désenclavement du quartier parce que l'on peut y trouver : des activités et des équipements qui n'existent pas à la même hauteur à St-Denis". C'est, au fond, d'abord pour le bon fonctionnement futur de cet équipement qu'est proposé le recrutement du chargé de mission démarche quartier:

En fait, dans les décisions prises en 1989-1991, on voit s'intriquer des éléments pris à la culture du communisme municipal -répondre aux besoins de la population par des équipements- et la volonté de s'en affranchir par la mise en place de procédures de mission territorialisées qui sont un peu dans l'air du temps. St-Denis n'est pas, à l'écart d'un mouvement général de "territorialisation des politiques sociales". La conjoncture Dionysienne est un peu décalée dans sa réflexion et son objet et décalée dans le temps puisque: c'est en 1985 qu'est entamée la procédure Projet de quartier pour le Franc-Moisin-Bel-Air qui devient DSQ en 1990..

10.1.2 La démarche quartier Plaine et la lecture de la société urbaine.

En amont de la mise en place de la démarche quartier Plaine, un diagnostic social a été fait par les travailleurs sociaux. Par la suite, les élus disposent d'indicateurs fournis par le service des études locales. L'ensemble constitue une analyse implicite des dynamiques sociales et des obstacles à surmonter qui oriente, ou désoriente, l'action politique. Le rapport des intervenants sociaux³⁰ sur le quartier est organisé en trois grandes rubriques la population, l'habitat, les migrants.

La population. est d'abord caractérisée par sa **pauvreté**, à partir de l'analyse des usagers du service social, des 452 enfants connus des puéricultrices, des 477 demandeurs de logements, les demandeurs d'aide médicale, les enfants fréquentant les restaurants scolaires, la fréquentation du SMJ, les retards scolaires, les retards scolaires prioritairement attribués aux origines sociales. Deux remarques finales "la grande mobilité et mouvance de la population arrivant au service social" et d'autre part "l'extrême diversité des **origines ethniques** de ces arrivants". Elle est ensuite caractérisée par la vision subjective du quartier saisie à travers une

³⁰. La Plaine-St-Denis, rapport des intervenants sociaux du quartier, oct 87-oct 88, document dactylographié.

mini enquête sur 14 personnes ("5 français, 4 étrangers installés depuis plus de dix ans et 5 étrangers arrivés depuis peu"). La description d'un vécu pour le moins négatif du quartier se termine ainsi:

6° la cohabitation

quelques tendances générales se dessinent :

-chez les français souvent mal vécue, renforce leur sentiment d'exclusion et le refus de s'intégrer pleinement au quartier. pour les plus anciens vivant à la Plaine, le dégradation du quartier est liée à l'arrivée massive d'étrangers

Au sein des populations immigrées, un clivage se décèle essentiellement entre Hispaniques et Africains du nord et les nouveau arrivants, la plupart originaires d'Afrique noire.

10.1.3 Conclusion.

La démarche quartier mise en place dans le quartier de la Plaine-St-Denis comme dans d'autres quartiers de la ville s'apparente donc à la politique de la Ville qui transforme les procédures institutionnelles, la vision du social, les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales dans les années 1980-1990. Elle lui emprunte son souci de localisation de l'activité, de désectorisation, d'animation sociale du quartier concerné, en liaison avec les habitants et les associations. Elle lui emprunte une part de son organisation d'administration de mission. Elle lui emprunte enfin une part de l'analyse du social qui sert de soubassement aux pratiques, analyse dans laquelle *l'exclusion* et la *"cohabitation inter-ethnique"* l'emportent sur une vision antérieure des rapports sociaux urbains, même si certains des "maîtres mots" ne sont pas employés en tant que tels. L'identité culturelle de cette intervention n'est pas complètement évanouie pour autant et génère des contradictions spécifiques, notamment l'importance donnée à l'équipement, et la volonté de trouver une articulation avec la démarche économique et urbaine,.

10.2 la Plaine : vers l'intercommunalité

Faire plus petit, mais aussi faire plus grand. Parallèlement aux structurations micro urbaines de l'intervention sociale des communes, une démarche intercommunale se met en place dès 1985 : c'est d'abord la création d'un instrument commun chargé de l'étude de l'existant, Plaine Renaissance, puis une démarche commune d'élaboration de plan d'aménagement jusqu'au Plan Urbain. Cette démarche intercommunale, au début entre St-Ouen, St-Denis et Aubervilliers, mais très vite forgée sur l'axe St-Denis-Aubervilliers, est mise en scène régulièrement à travers les Assises de la Plaine.

Les grandes décisions concernant l'aménagement comme les souhaits de constructions de logement , se prennent en commun à travers la structure formelle des réunions communes des conseils municipaux et des bureaux municipaux.

Ici donc l'intercommunalité fonctionne, non autour de l'utilisation d'une procédure normée et hétérogène, mais au travers d'une démarche et d'un projet commun, qui se forge ses instrument en marchant.

10.3 le travail

Nous avons abordé dans un rapport précédant les questions du travail. Bien que la mission locale de St-Denis soit ancienne (1983), le travail sur les procédures nationales d'insertion ne s'effectue réellement qu'au travers de la dynamique de la construction du Stade,

comme nous l'avons développé dans un précédent rapport. Nous y reviendrons donc dans le chapitre suivant.

11. Les concepts du projet urbain

Le premier investissement municipal en terme de reconquête de la Plaine se fait sous l'angle économique -au sens classique du terme, c'est à dire de l'entreprise industrielle- et non territorial, encore moins urbain. La ville va peu à peu émerger de la réflexion institutionnelle à partir de la prise en compte des enjeux foncier et territoriaux et non en fonction des enjeux économiques au tournant des années 1990. La publication du livre Blanc sur la Région parisienne et l'OPA sur les 60 ha des magasins généraux ont été déterminants dans la prise de conscience de enjeux spatiaux. Mais bien des années encore se sont écoulées avant que les nouvelles activités (textiles et audiovisuelles) et les nouveaux usages de l'espace qui s'y sont en suite développés, ne deviennent enfin "visibles" au yeux des responsables municipaux, élus et professionnels mélangés.

11.1 1988-1990 la pensée de la ville avant le projet urbain

C'est dans le cadre du syndicat mixte Plaine Renaissance, associant St-Denis-Aubervilliers, St-Ouen et le Conseil général, que les premiers prémices d'une démarche urbaine territorialisée sont avancés en 1988 dans le Schéma directeur de la Plaine.

Dans le Schéma directeur de la Plaine la ville y est uniquement abordée sous l'angle de la vie sociale et de l'environnement : "redonner une vie urbaine et un environnement de qualité". Dans ces conditions, l'urbain proprement dit n'apparaît qu'en fin de parcours sous la forme de projet ponctuels d'aménagement (couverture de l'autoroute, ouverture de l'A86, aménagement du canal, adaptation des équipements), de renforcement des pôles urbains perçus comme pré-existants (réhabilitation de Pleyel, pont de Soissons, avenue du président Wilson, Pont de Stains, Cornillon nord), de l'habitat à développer et améliorer pour stabiliser la population et accueillir les salariés, du maintien de la vie sociale en associant les habitants à la renaissance de la Plaine et d'un objectif vague : améliorer le cadre de vie et l'image de la Plaine.

La charte d'aménagement intercommunale est rendue publique en 1990. Pour la première fois, l'urbain et l'économique sont associés et cités en parallèle. On y lit des objectifs tels que "la revitalisation économique et urbaine de la Plaine". Mais l'effet d'annonce a peu d'effet sur la structure d'ensemble. Ainsi, "l'habitat, la vie urbaine" sont un chapitre parmi d'autres". L'urbain est quelque peu réduit à la notion de "quartiers vivants" et à l'habitat: "il faut créer des quartiers vivants qui rapprochent l'habitat du lieu de travail" en offrant - une amélioration de l'habitat actuel, des logements aux salariés de la Plaine. La revitalisation d'un quartier est associée aux équipements (marché, poste), aux commerces (absence d'une moyenne surface) et surtout aux notions d'équilibre et de mixité. Les pôles envisagés n'ont guère varié. Ce sont : le quartier Chaudron-église, le pont de Soissons, Pleyel, le Landy Marcreux, les abords du canal au Cornillon, le pont de Stains. Les objectifs urbains consistent en une articulation entre un objectif de peuplement (12 000 à 15 000), la réhabilitation du patrimoine et le maintien d'une "échelle humaine"

11.2 Le cahier des charges du Projet urbain

C'est sur cette base qu'est élaboré le cahier des charges soumis aux équipes d'architectes en 1991 : l'indigence de la réflexion urbaine a été perçue. Mais moins à travers

une critique interne de la démarche précédente qu'à travers la prise de conscience des enjeux territoriaux (spéculation foncière et livre blanc), dans le cadre de la préparation du SDRAU. Ce projet sera donc d'abord un projet de cohérence territoriale, complètement coupé de la réflexion sur les activités qui s'y développeront et lui donneront forme.

Dans la définition du projet d'ensemble, la ville apparaît comme une addition de "réponse aux besoins des population" et affirmation de la Plaine "comme pôle de développement économique". Autrement dit il s'agit de moderniser la composition traditionnelle -"l'existant" en terme de bâti comme en terme de sociabilité-, mais pas de la remettre en cause. La moderniser signifie surtout affirmer un rôle de pôle d'activité tout en restant "attractive et belle". Il s'agit de "valoriser l'image".

La question est donc celle du contenant de l'urbain plus que du contenu : on présuppose implicitement que la ville est toujours la ville.

Les objectifs sont donc "formels": "intégrer la Plaine en tant que pôle de développement économique et urbain", "désenclaver la Plaine", "promouvoir un environnement de qualité" : suggérer le paysage urbain, traiter les portes, les entrée de ville et les axes structurants, mettre ne valeur l'espace public", "requalifier les quartiers : maîtriser et impulser les notions d'équilibre social; urbain et architectural, favoriser la mixité", "personnaliser et hiérarchiser les lieux".

A partir de là, logique économique et logique urbaine se disjoignent : "La Plaine est un lieu d'activité mais aussi un lieu de vie urbaine riche de son histoire". Il s'agit d'une part de "maîtriser un processus de transformations, de mutation des activités économiques" et d'affirmer le "le rôle primordial que doit jouer la Plaine pour la formation" pour "répondre aux besoins des personnes et des entreprises". D'autre part " il s'agit d'impulser une nouvelle forme d'habitat et d'équipement de manière à répondre à la demande de logements d'une manière générale sur les villes et d'amener une population nouvelle" sans "exclure de répondre aux besoins de la population" existante". Cette dernière est néanmoins toujours un résidu, au mieux une référence identitaire socioculturelle.

Les pôles sont alors : Pleyel (lien habitat / entreprises), Porte de Paris (étude pour le réaménagement), Cornillon Landy (extension DETN, aménagement terrain de la ville de Paris), Pont de Soissons (Zone activité de la Mont-joie, OPAH, logement de la Sablière, projet de réaménagement de la gare), Mont-joie église (couverture A1, projet Chaudron), porte de la Chapelle (pas de projet), Cristino Garcia (ZAC sur le Landy envisagée, politique d'acquisition de terrains), le Marcreux (deux ZAC de la SIDEC : Marcreux et chemin vert), Pont de Stains (une voie de franchissement du canal), Plaine centre (mutation par rachat des EMGP, maintien de NOZAL), porte d'Aubervilliers-Villette. L'accent est mis sur les infrastructures de transport (métro et projet orbital, SNCF, une voirie NS en prolongement de la rue du Bailli).

11.3 Le discours urbain des architectes : le document de 1991

Le rapport des équipes d'architectes s'accorde sur une "volonté de sensibiliser les villes à une problématique de fond" qui s'entend comme un travail global à engager sur la ville, un travail sur la forme avec des solutions immédiates, même radicales pour enclencher un processus de revitalisation, un travail sur le temps pour s'inscrire dans la durée et **aménager** aujourd'hui pour que ça fonctionne demain..

11.3.1 Les grands thèmes

L'analyse se construit autour de quelques grands thèmes qui formalisent et dépasse les conceptions implicites mobilisées jusqu'alors : la mixité, l'espace public, le morcellement de la Plaine par les infrastructures, le respect de l'existant et la mémoire des lieux, la durée ("permettre à la Plaine de fonctionner à long terme")

11.3.2 Yves LION

Pour Yves Lion insiste sur l'espace public. Une pensée de la ville reposerait sur une répartition spatiale et équitable de l'espace public. La Plaine se pose comme un lieu de vie, d'activité et d'habitat à reconquérir, c'est à dire qu'il faut que la Plaine accueille de façon **harmonieuse** l'ensemble de ses **fonctions** : travail, logement; formation, culture. Cet espace public est donc un lieu de métissage entre " l'activité économique" et "d'autres fonctions telles que l'habitat". La bi polarisation de la ville fordiste ("les hiérarchies urbaines traditionnelles") est donc plus aménagée que remise en cause, autour de la notion de mixité :

Poser dès aujourd'hui les bases de l'aménagement futur sur lesquelles repense la notion de mixité (...) Mixité verticale du bâti où l'activité cohabite avec le logement

11.3.3 REICHEN et Robert

Le cabinet REICHEN et Robert aborde la question sous l'angle de la réunification de l'espace : il s'agirait de faire d'un territoire morcelé une unité débarrassée de ses contraintes de coupure, de requalifier l'espace marginalisé et de mettre en valeur les autoroutes.

11.3.4 Christian DEVILLERS

Pour Christian Devillers, la remise en cause de l'espace fordiste n'est guère plus radicale. L'espace public est fortement organisé autour des réseaux viaires et des axes structurants. La mixité est mobilisée, au niveau du quartier et non de l'immeuble, pour penser la coexistence pacifique des fonctions et la continuité spatiale tout en respectant l'existant :

Les zones d'activité sont considérées comme des lieux de vie à part entière

L'habitat, conforté là où il existe se répartit en véritables pôles

Satisfaire les besoins des habitants et des entreprises d'un point de vue local

11.3.5 Pierre Riboulet

On retrouve la même idée d'espace public articulé autour des lignes de force du site chez Pierre Riboulet qui propose notamment de valoriser l'avenue Wilson comme pièce urbaine fédératrice. Comme chez ses collègues l'insistance sur le respect de l'histoire des lieux semble être sous tendue par le respect implicite d'une forme ancienne de mixité sur laquelle adossée les figures nouvelles, notamment avec un travail de recomposition de type artistique.

11.3.6 Les préoccupations d'aménagement

Ces projets urbanistique articulés dessinent, avant même l'annonce publique du projet urbain, les lignes d'aménagements futurs à réfléchir. Ces lignes s'articulent autour des notions de mixité, de pôles (ou quartiers), de trame urbaine et d'existant.

11.3.6.1 plusieurs niveaux de mixité à prendre en compte

La catégorie de mixité fonctionne dans une grande polysémie. ON y inclut en effet à la fois les mixités de population (résidente et salariée, ancienne et nouvelle, française et étrangère), les mixités d'habitat (social et privé, collectif et individuel), les mixités d'activité (lourde et légère, industrie et service), les mixités d'équipement (publics et privés). Ce repérage posé comme la nécessaire cohabitation de fonctions sociales pensées séparément les unes des autres débouche sur les objectifs limités : la mixité doit être limitée aux fonctions habitat/activité légères, bureaux commerces, car l'organisation de la ville dans une mixité généralisée ne serait pas viable.

Cette mixité partielle permet d'identifier une diversité de quartiers qui sont d'abord des pôles d'habitat (Cornillon, Franc Moisin, Cristino Garcia, Landy, les 4 Chemins, porte d'Aubervilliers, Pleyel, avenue du président Wilson). IL s'agit ensuite de trouver les activités compatibles avec l'habitat dans les secteurs mixtes, et de favoriser les relations habitants/salariés par la Maison de Quartier et les CE. Les équipements qui font liens sont alors les équipements : commerciaux.

11.3.6.2 La trame urbaine

Dans ces conditions, s'affirme le poids fondamental de l'espace public dans la perception de la trame urbaine

On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâti affecté à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage. (...) L'espace public "favorise la mixité entre les fonctions en se plaçant comme un espace intermédiaire entre le public et le privé, l'habitat et l'activité, les cheminements piétons et la circulation automobile, (...) il doit atténuer les ruptures et les ségrégations entre les différents espaces urbains, les populations

Dans ces conditions, il est logique que les éléments de composition du tissu urbain qui ont été retenus soient calés sur l'espace public comme voies de circulation : la reconquête du canal, le parc de la porte de Paris, l'organisation et le traitement du paysage urbain, le traitement de l'avenue Wilson, le traitement de l'emprise SNCF. Il est affirmé la nécessité d'un maillage régulier qui identifie bien les îlots, la hiérarchie des espaces et assure "la lisibilité de la trame urbaine".

11.3.6.3 Rapport aux villes

La question de la centralité est entièrement référée aux centres villes existants : celui de Saint -Denis et celui d'Aubervilliers avec lesquels il faut assurer une continuité urbaine.

11.3.6.4 L'impact sur l'existant

La question de l'existant n'est pas abordé en terme de mutation mais en terme de conservation : la mémoire des lieux qu'il faut préserver, la conservation du patrimoine bâti, la préservation de "ce qui a du sens" actuellement en terme de sociabilité, de solidarité, de "communauté"...

12. En guise de transition : la présentation officielle du projet urbain

La présentation officielle du projet urbain fait l'objet d'une conférence de presse le 25 mai 1992 à la Plaine. C'est Patrick Braouezec qui y expose la conception la plus générale, ouvrant son propos par une définition de la ville par Aristote :

La ville c'est d'abord les gens qui la composent, qui y naissent, y meurent, y vivent, y travaillent, s'y distraient, y souffrent. Et plus que ces personnes elles mêmes, la ville est le lieu où elles vivent ensemble. Plus que des personnes la ville est faite de leurs relations. La ville c'est là où il y a de l'autre, de l'autre qui vous reconnaît.

La maire de St-Denis va donc décliner la ville d'abord comme un espace relationnel, du point de vue de sa production même qui se décline par ses acteurs, son inscription dans le temps et son objet:

1. Les acteurs et les synergies

Un engagement résolu de l'ensemble des partenaires, donc aussi de l'Etat car il faut des procédures neuves pour faire émerger le neuf.

Un projet qui ne soit pas extérieur à la communauté humaine : partenariat avec la population qui vit et travaille à la Plaine : *"nous voulons permettre aux gens d'être les premiers partenaires de la Plaine qu'ils construisent"*

Le lieu de partenariat : les ASSISES

2. Le temps

Ancrer le neuf dans l'ancien (histoire, réalité culturelle)

Un projet *pour longtemps* constamment en *processus*

3. L'objet

Le projet urbain est *"tout sauf un simple schéma d'aménagement"*

Des principes d'équilibre des fonctions dans le quartier et de mixité des populations

En fait, dans cette réaffirmation que la ville c'est au fond une démocratie (un espace public) qui fait travailler la question de la population et de ses besoins, cette population reste ici **subordonnée** : elle est partenaire, elle est objet d'une politique de mixité... Dire qu'il ne s'agit pas d'un simple schéma d'aménagement c'est encore dire qu'il s'agit d'abord de cela. Bref la présentation politique du projet urbain semble marquer une étape, un entre deux dans le renouvellement de la pensée de la ville.

Chapitre 4

Du stade à l'aménagement

Après les projets et avec le stade, vient la phase opérationnelle. Le discours urbain est alors peut-être moins fourni, mais plus rigide dans la mesure où il est inséré dans des procédures institutionnelles incontournables. C'est le cas notamment du contrat d'aménagement régional et du contrat de développement urbain qui sont analysés ici. Mais, par ailleurs, l'expérimentation des procédures d'insertion par l'économie ouvre à une réflexion nouvelle en terme d'articulation de la force de travail, de la ville et de la politique en tension avec la démarche d'aménagement. Nous reprendrons ici, par une relecture plus synthétiques, les principales analyses de la première phase de la recherche.

13. Le Stade de France et ses conséquences

13.1 *Le stade arrive dans le projet urbain*

L'arrivée du Stade a été pensée d'emblée comme devant s'intégrer au projet urbain préexistant. C'est donc aux équipes d'architectes que les municipalités confie une étude de faisabilité dès 1993. Yves Lion s'en explique dans un entretien au Monde du 25 01 1994. L'événement Stade permet à cette occasion de repréciser la pensée de la ville qui est ici mobilisée. Il met en avant deux idées essentielles

1. Le Stade doit être un élément fort dans un maillage surdimensionné entre les grandes parcelles industrielles. Un élément fort qui doit être un lien et non un obstacle entre la Plaine et le centre de St-Denis. CE qui importe donc c'est une cohérence d'ensemble qui est une cohérence de l'ouverture du possible. **Même si la fonctionnalité du zonage persiste, ce n'est pas lui qui organise la ville.**

3. L'important c'est de prolonger la démarche de partenariat, la démarche collective qui a présidé à la mise en place du projet urbain. La ville se définit donc d'abord par la façon politique de la produire. IL indique d'ailleurs que c'est une des grandes leçons qu'il tire des années de travail sur la Plaine.

On entre néanmoins dans une phase opérationnelle dure et tendue sur les délais. Une fois les décisions prises, le concours passé, les chantiers s'ouvrent?. Ce qui est alors déterminant c'est la fonctionnalité des projet : financement, mise en oeuvre, réalisation. Les procédures réglementaires s'imposent et imposent leurs logiques. On n'ira pas plus loin, pour l'instant dans le partenariat démocratique. L'heure est à l'aménagement comme le montre ce qui suit.

13.2 *Mise en oeuvre d'un partenariat institutionnel : SEM Plaine développement/mission Plaine*

Le document de novembre 1996 (SEM Plaine développement/mission Plaine) fixe de grands objectifs et principes d'aménagement.

13.2.1 L'insertion dans un projet régional

En préambule, il trace les grands traits pertinents (aux yeux des rédacteurs) du territoire à aménager de façon contradictoire, à la fois "au centre de l'un des plus vastes bassins d'activité de la région Île de France", "un territoire vivant mais désordonné" dont l'ancienne structure n'est pas capable de s'adapter "aux impératifs d'une nouvelle phase de développement urbain". Il n'est rien dit des caractéristiques de cette nouvelle phase.

Il s'appuie sur les documents antérieurs (Charte , projet urbain et schéma directeur, 1993 pôle prioritaire de développement pour la région IDF, GPU) en en retenant quelques grands traits. Du schéma directeur il est retenu l'image de la Plaine entre la cité des sciences, la basilique et les universités, le projet de rocade orbital, une composition urbaine remarquable à grande échelle et une volonté de rééquilibrage (implantation de ministères). Du plan régional de IDF et Plan Vert et de la charte régionale d'IDF du juin 1991, votée en 1993, on retient le "pôle prioritaire de développement régional, intégré au réseau de technopole, l'implantation de grands établissements d'enseignement et de recherche, l'aménagement soigné attirant les entreprises, le réseaux transport en commun renforcé et les espaces verts

On retiendra donc que **sous l'objectif d'une unité urbaine retrouvée", il ne reste plus que des grands projets de rééquilibrage régionaux** à vocation économique avec quelques objectifs localisés : activités de pointe/tertiaire de service et d'activité/ audiovisuel, économie locale, formation. La charte intercommunale, dans ces conditions, permet d'établir un partenariat avec les acteurs de la Plaine et de contenir la spéculation. La ville n'est plus qu'en pointillé, comme une résultante. Elle est générée par une politique d'habitat :

"Il s'agit de constituer entre Paris, la Défense et Roissy un site rénové, voué à la ville et l'industrie

"Créer de nouveaux centres de vie" "de nouvelles formes d'industrialisation"

La démarche de projet, articulée autour d'une stratégie de développement durable, une entreprise collective et citoyenne vient se surajouter, sans organiser un projet urbain lui-même, qui est renvoyé au "long terme". Mais **le point de vue des architectes selon laquelle l'aménagement d'aujourd'hui devait s'inscrire dans le long terme n'est pas esquissée quand on passe à l'opérationnel**. Il fait l'objet d'un développement supplémentaire.

D'abord vient l'inscription dans le régional, puis le supplément d'âme du développement durable, enfin et seulement le projet urbain, comme application à des situations locales d'une ligne d'ensemble. Ainsi, ce projet est d'abord articulé autour des potentialités (bien situé par rapport à Paris et axes de transport régionaux, obsolescence du bâti : ça doit changer, centre de recherche, qualités paysagères, stade) et de handicap (enclavement, mauvaise desserte locale, îlots d'habitat trop concentrés, environnement dégradé, peu de service Saint-Denis/quartiers périphériques en difficulté, coûts fonciers élevés) du territoire. A aucun moment la population, les activités audiovisuelles ou les activités textiles des EMGP, ni les expériences autour du PLIE ne sont cités comme atouts à valoriser : les vraies potentialités du territoire sont ignorées, seuls comptent les facteurs favorables ou non à un projet globalement hétérogène.

13.2.2 Le maintien d'une logique d'urbanisation fordiste

Le projet économique est présenté comme un "élément moteur d'une rénovation de l'activité économique de l'ensemble de la proche couronne N NE", avec quatre objectifs de

développement : le maintien, la consolidation et la modernisation de l'existant (notamment textile et audio visuel, finalement cités), l'accueil de PMI innovantes (mais lesquelles ?), des sites de services et de bureaux, les plates formes logistiques. Ces objectifs sont accompagnés de quatre lignes d'action :

1. Un pôle de formation et de recherche CNAM et IUT Sciences et génie des matériaux .
2. Un appui économique et des services aux entreprises : la maison de l'industrie et des technologies devant favoriser la coopération technologique et l'accès à la recherche des PMI.
3. Un environnement favorable à l'accueil des entreprises ce qui sous-tend des accès transports et une image rénovée, non industrielle traditionnelle, dont le contenu exact reste largement dans le vague.
4. Une promotion économique "vigoureuse" une politique d'incitation publique à l'implantation.

La ville n'est donc plus qu'un milieu favorisant ou handicapant pour attirer, de l'extérieur, les entreprises que l'on veut : établissement d'enseignement et de recherche, désenclavement par maillage de transport (rues, métro etc.), espaces verts, promenades places, couverture A1, PARC URBAIN. "La mixité est au coeur des débats sur l'organisation des activités" : la notion de mixité revient en force faute d'une pensée de la dynamique locale (mixité sociale, mixité de fonctions, mixité nouveau et ancien tissu économique). Organiser l'urbanité revient alors à penser en site (plutôt qu'en zones....) : sites existants à dominante d'activité, sites à reconverter en espaces d'accueil d'entreprises, secteur d'habitat, "espaces de respiration et de liaison".

Quant au peuplement, outre qu'il est affirmé qu'il faudrait "réduire décalage bassin d'emploi et de main d'oeuvre", sa prise en compte n'est visible que dans les projet de rénovation et de construction d'habitat avec des " programmes de qualité sur quelques sites privilégiés" et "**une politique d'attribution maîtrisée**".

13.2.3 Les options spatiales

Reste à mettre en oeuvre ce qui est immédiatement du ressort de la puissance publique : l'aménagement de l'espace public au sens étroit et concret du terme, puisqu'aussi bien "la requalification de l'espace public est une condition indispensable pour le développement de la Plaine St-Denis", et la mise en place d'opérations localisée type ZAC

Ces options spatiales se concrétisent alors dans des projets opérationnels (dont certains sont encore bloqués) très précis et très circonstanciés, tant du point de vue territorial que du point de vue institutionnel : une structure de maîtrise d'ouvrage (Plaine Coopération qui associe communes et État), un dispositif de maîtrise d'oeuvre urbaine, des outils réglementaires (ZAC, PAZ, révision des POS). Priorité est donnée aux sites du centre de la Plaine : la couverture A1, les accès RER, le CNAM, l'IUT et la maison de l'industrie.

13.3 Le contrat d'aménagement régional

Le Contrat d'aménagement régional réunit le Conseil régional, la ville d'Aubervilliers et la ville de St-Denis dans le cadre des orientations du plan régional et du contrat de plan État région. Il concerne le soutien de trois types d'intervention conformément à article 12 du contrat de plan : les actions d'aménagement recouvrant des opérations d'équipement public,

espaces verts, restructuration urbaine, d'urbanisme et d'environnement, les acquisitions foncières sur les opérations "structurantes" et les boulevards urbains permettant de **désenclaver les zones**.

Il se décline en un programme de 63 000 000 f d'investissement et de 28 000 000 F de subventions sur les objectifs suivants : le canal, l'aménagement du site sud de la gare, le maillage du quartier centre, la valorisation des quartiers adjacents à l'avenue Wilson, l'entrée sud, le parc. Tout doit être engagé avant le 31 déc. 1998.

13.4 Le contrat de développement urbain

Le contrat de développement urbain est signé en novembre 1996. Il définit l'apport de l'Etat dans le cadre du contrat de plan État région et donc les objectifs de planification et les programmes à réaliser au cours du XI plan. Il s'agit de la réalisation à long terme (2015) de 2.2 millions de m² dont des locaux activités et bureaux, des équipements publics et services et des logements. Un comité de pilotage est mis en place avec la participation de la région Île de France, c'est lui qui envisagera, à l'avenir, la MOUS. Les subventions de l'Etat s'élèvent à 19 000 000 de F sur le RER, le Landy, la Porte d'Aubervilliers, Mont-joie, la ZAC Lafarge et le Marcreux.

13.5 La question du logement

Parallèlement, la municipalité se mobilise pour la construction d'un parc de logement qui n'est pas inclus dans les démarches partenariales d'aménagement. Ce volet de l'aménagement urbain est défini en concertation avec la municipalité d'Aubervilliers. Il se concrétise par des vœux votés par les deux conseils municipaux en novembre 1996 et est précisé pour Saint-Denis dans un rapport au bureau municipal de janvier 1997.

Un programme local de l'habitat est établi sur les deux communes de St-Denis et d'Aubervilliers. IL reprend, dans ses éléments de diagnostic, des objectifs de "diversification de l'offre d'habitat" et "mixité sociale de la population résidente" dans un "territoire à vocation surtout économique".

La population existante est d'abord perçue comme un handicap au développement en raison de sa **mobilité** (42 % de départ entre deux recensements), notamment des jeunes ménages, et de sa **pauvreté**. Comment faire du logement, notamment, social sans attirer les pauvres ? Telle est une des questions posées dont la réponse conditionnerait la capacité à "gérer les répercussion sociales de la crise et mutation de l'appareil de production" et à "se maintenir dans une compétition économique et urbaine accrue".

Le diagnostic, mené par le cabinet ORGECO, va plus loin. Il pointe comme des difficultés **"une proportion croissante d'étrangers"** (la moitié des demandes et la moitié à l'intérieur du parc locatif social), la propension croissante des demandeurs à refuser les cités de la périphérie. Cette réflexion conduit à casser le lien traditionnel entre besoin des populations communales et réponse en terme de construction pour préférer une démarche de "mobilité facilitée à l'échelle de l'agglomération", voire sur un bassin d'emploi de 735 communes.

14. De l'insertion par l'économique au travail du territoire

Dans un précédent rapport, nous avons eu l'occasion de développer l'expérience originale menée à propos de l'insertion autour des grands chantiers de la Plaine et d'abord du Stade, et parallèlement la difficulté à saisir et à maîtriser les mutations laborieuses et urbaines de la zone méridionale. IL n'est pas sans intérêt d'y revenir ici. En effet, c'est vraisemblablement sur le terrain du travail plus que sur celui de l'urbanisme opérationnel que s'élabore une pensée contemporaine de la ville en tension avec la précédente.

14.1 Apprentissages collectifs autour de l'insertion

La Plaine St-Denis est un terrain privilégié d'expérimentation des procédures de la politique publique de l'emploi comme de l'exploration de nouvelles voies d'intervention publique pour la requalification économique du territoire. Un Plan local d'insertion par l'économique (PLIE) a été mis en place depuis 3 ans à St-Denis. Un PLIE équivalent est mis en place à Aubervilliers en 1997. La décision d'implantation du Stade de France sur le site du Cornillon et l'ouverture simultanée de plusieurs grand chantiers à la Plaine a créé une conjoncture encore plus favorable dont il convient d'analyser les effets, d'autant que la politique publique d'emploi s'est fortement axée sur l'objectif et les moyens de l'insertion.

Le dispositif mis en place autour des chantiers et dans la perspective du développement de l'économie et de l'insertion au niveau local est multiforme, mixte, partenarial et en réseau. Il favorise les synergies et les formes de partenariat entre les différents dispositifs, les organismes municipaux et para-municipaux, les services public (PLIE et "Objectif emploi", Mission locale, Projet Horizon, l'ANPE, les Services Économiques, Plaine renaissance et l'Observatoire Locale de la formation et de l'emploi).

St-Denis s'est engagée dans un PLIE dès 1993, avec des objectifs ambitieux.. Il s'est inscrit dans une structure spécifique, l'association "*Objectif Emploi*", créée en 1993, et assure une synergie entre la mission locale et les services du RMI, en partenariat avec l'ANPE et d'autres acteurs, notamment associatifs. L'association est en effet en charge à la fois du PLIE, de la mission locale et du dispositif *Action d'insertion locale économique et sociale* (RMI). L'écart apparent entre les résultats et le niveau des moyens déployés ne résume pas l'effet du PLIE en terme de réflexion et d'expérimentation. C'est le principal intérêt du projet *HORIZON*.

Le projet *Horizon* tente de donner au dispositif une nouvelle dimension, plus prospective, plus active, plus ancrée dans une politique locale du développement du territoire. **Dynamiser le territoire**, mais aussi les personnes, retisser le lien social en développant de nouvelles formes d'organisation dont le travail en réseau, créer des espaces médiateurs et des outils pertinents appelés à devenir des *cerveaux serveurs* de ces espaces, donner enfin la place aux exclus dans la lutte contre l'exclusion, tels sont les maîtres mots du projet. L'objectif est d'impulser un "développement local solidaire et durable"

L'Observatoire local de la formation et de l'emploi complète ce dispositif. La position stratégique de ce nouveau service est marquée par le fait qu'il tend à devenir le partenaire et la référence obligée des autres acteurs : *Objectif Emploi*, notamment le projet *Horizon*, mais aussi la MIEL, l'ANPE qui se repose sur lui pour l'analyse statistique de son activité, la mission locale...

Les chantiers ouverts sont nombreux. Les principaux se sont insérés dans une démarche générale de promotion de l'insertion locale en liaison avec les pouvoirs publics. Il

s'agit du chantier du Stade et de la construction de la Direction production transport d'EDF. Les engagements pris sont largement honorés en terme quantitatif, d'abord sur le chantier du stade.

Un effort de synergie entre les entreprises et les pouvoirs publics a été impulsé à l'initiative conjointe de la mairie de St-Denis et d'entreprises du bâtiment. Il en résulte une association, Saint-Denis Promotion, présidée par le maire et regroupant des entreprises de l'arrondissement de St-Denis (la "zone de solidarité") unies par la volonté commune de prendre leur place dans les chantiers et leur responsabilité en matière d'insertion et de développement de l'emploi local. Cette association a été complétée par l'Association de promotion des entreprises de Seine-St-Denis, présidée par François Dubrac, un des fondateurs de Saint-Denis Promotion. De notre travail, il ressort que, parmi les dispositifs mixtes, le GIP joue un rôle particulièrement important. Son but est de favoriser les initiatives en faveur de l'emploi sur les chantiers et travaux publics localisés à la Plaine St-Denis au cours du XI^e plan, et d'organiser la coopération entre les différentes composantes du service public de l'emploi, le réseau d'accueil des jeunes, les maîtres d'ouvrages et entreprises et tout autre organisme ou collectivité concernés.

Le GIP dessine la possibilité d'une stratégie collective et de sa forme institutionnelle :

1. Une stratégie : celle de la coopération dans l'anticipation des marchés permettant à la fois de préparer les entreprises et de programmer les efforts de formation de la main d'oeuvre disponible.

2. Une forme institutionnelle : c'est ici l'Etat qui intervient pour mettre en place une forme mixte associant entreprises, collectivités locales et services de l'Etat. C'est la forme même qui en fait l'efficacité. La limite réside dans le caractère temporaire de ce lieu sans équivalent sur le territoire.

14.2 Les contradictions.

14.2.1 La contradiction entre l'offre et la demande d'insertion.

La contradiction majeure est celle qui persiste entre la nature de l'offre et de la demande d'insertion. Entre des pouvoirs publics dispensateurs d'aides divers, ordonnateurs de mieux disant social et en charge d'une population accueillie à diverses permanences et, d'autre part, les besoins des entreprises, la tension est irréductible. Elle est bien sûr lisible en terme quantitatif, dans l'écart entre les besoins des hommes (demandeurs d'emplois) et ceux des entrepreneurs. Tout ce qui peut être fait, en mobilisant de gros moyens publics, est sans commune mesure avec l'attente du public.. Cette contradiction se développe sur le caractère de l'emploi ouvert : ici on cherche un métier stable, là une main-d'oeuvre mobile et flexible. Dans ce *quiproquo*, l'aide publique peut alimenter une forme subventionnée d'interim pour les travaux à basse qualification.

Dans des cas extrêmes, les procédures peuvent pousser à la précarisation de l'emploi, des entreprises qui ne s'y seraient peut-être pas engagées sinon. Le mieux disant social pour une PME local appelée à répondre à de multiples appels d'offre publiques, peut se traduire par la précarisation permanente de plusieurs postes de travail destinés à répondre aux sollicitations sociales du donneur d'ordre...

Du point de vue des services publics de l'emploi, ils sont pris dans le dilemme permanent entre un travail d'insertion qui consiste à faire profiter des offres les publics les plus nécessiteux au risque de ne plus avoir d'offre d'emploi des entreprises, et une stratégie de

maintien des réseaux qui pousse à mieux satisfaire les entreprises, au risque de transformer l'insertion en bureau de recrutement et en agence d'interim.... Résoudre cette équation passe par un travail de formation des publics et des candidats potentiels, préalable à la présentation à l'entreprise mais qui achoppe alors sur la question des délais de réponse : lorsque le candidat est près, la place est prise, dans une gestion de main-d'oeuvre qui tend vers le "flux tendu" avec l'armée industrielle de réserve...

14.2.2 L'emploi "local" et ses contradictions

L'accent est partout mis sur le développement économique et social local. L'objectif dépasse les chantiers : il s'agit de travailler à la reconstruction d'un territoire. Les acteurs sont mobilisés chacun de leur côté. Surtout St-Denis, ce qui nécessite de la part des autres acteurs, un effort pour sortir de St-Denis et du micro local. La question de la définition de la catégorie de "local" se pose dès l'appel d'offre du Stade. Il y a en fait trois niveaux de territoire : le site urbain lui-même, celui de l'emploi local : arrondissement de St-Denis (9 communes) avec un problème entre les rigidités administratives et la réalité des réseaux : l'ANPE inclut Le Bourget et Dugny, EDF inclut Pantin, la zone économique : enfin, l'idéal aurait été le bassin de 40 communes du département (APESSADE) + les signataires de la Charte pour l'emploi qui englobe des entreprises hors du département.

14.3 Insertion individuelle ou collective

C'est pour dépasser cette équation perverse que se développent des réflexions et des projets dont la logique serait de passer de la logique individualisante de la formation/insertion à une logique territoriale de développement. Ces réflexions se développent sur deux plans.

14.3.1 Le "territoire apprenant"

La réflexion élaborée autour du projet Horizon se propose d'inverser la démarche d'insertion. Puisque les gens perdent leur qualification en sortant de l'entreprise, mais que d'autre part, l'emploi diminue, il ne s'agit pas de polariser l'activité publique sur la requalification des personnes pour des emplois existants en raréfaction mais de piloter l'emploi par l'amont, par une requalification collective du territoire. Cette réflexion s'investit dans des projets finalisés. Un projet plus globalisant prend forme avec l'idée de Maison de l'initiative économique locale, dont la finalité serait l'aide à l'élaboration de projet, au montage au lancement et à la gestion des petites entreprises locales.

14.3.2 Insertion et aide aux entreprises

La réflexion sur l'aide publique qui pourrait être apportée aux entreprises existantes vient plutôt du *GIP Plate Forme Emploi*. Elle part du constat de la contradiction entre la situation actuelle des entreprises qui pourraient aider au développement de l'emploi (ce sont des PME-PMI) et les contraintes auxquelles elles ont à faire face qui les brident dans l'embauche : concurrence accrue au niveau international, taille parfois incompressible des marchés, manque de prévisibilité des compétences à mobiliser qui entrave les tentatives de formation en amont de la main-d'oeuvre. Il en ressort que l'effort devrait être porté sur l'information stratégique autant que sur une information technologique finalisée. Il y a là une responsabilité potentielle de la puissance publique dont le *GIP Plate Forme Emploi*, l'action de la *Charte pour l'emploi* et l'APESSADE sur l'alotissement des marchés publics et l'opération avec l'ANPE sur les métiers du bâtiment préfigure les finalités et les formes. Il semble donc nécessaire d'impulser les pôles de savoir stratégiques et de coopération qui

pourraient constituer la culture locale du territoire : des PME-PMI prenant l'habitude de se regrouper pour prendre les lots, des alliances durables entre grosses et petites entreprises, avec des réseaux techniques et gestionnaires, informer en amont des marchés et des besoins, identifier un lieu source d'information, pour rendre les PMI-PME capables d'anticiper sur la mobilisation des moyens par exemple en matière de main d'oeuvre et de qualification.

La notion de *territoire apprenant* pourrait alors s'élargir aux dynamiques entrepreneuriales. Il y a entre le GIP, l'APESSADE, le projet de MIEL, des logiques communes qui s'ignorent parfois et qui risquent de s'ignorer encore si les nécessités du court terme l'emportent sur la consolidation institutionnelle à plus long terme. De ce point de vue, la conjoncture courte des chantiers sur laquelle se sont mobilisés les acteurs en finalité d'insertion, ne doit pas être évaluée en simple terme quantitatif dans les cadres réglementaires prévus. On a là un champ d'expérimentation de logiques d'acteurs dont les conclusions les plus importantes ont une portée beaucoup plus large.

14.4 Apprentissages collectifs.

Dans l'intérêt de cette conjoncture, l'un des vecteurs les plus intéressants de dynamisation tient sans doute au jeu des cultures et des compétences mises à contribution ou mises à l'épreuve dans des emplois parfois paradoxaux. Les compétences mobilisées pour dynamiser les entreprises sur le plan de l'insertion sont notamment puisées dans le public et plus particulièrement dans l'Éducation nationale. A l'inverse, les organismes publics peuvent faire appel à des compétences forgées à l'épreuve de l'entreprise.

La question du sens de l'activité traverse principalement l'expérience vécue des acteurs publics. Le décalage entre l'importance des moyens (humains et financiers) mobilisés et la minceur des résultats chiffrés ne peut que conduire les intéressés à s'interroger sur le sens de leur travail. L'expérience la plus simple des contradictions déjà décrites de l'offre et de la demande d'insertion, décrédibilise d'emblée la prescription officielle de travail et développent des pratiques de contournement à court ou à long terme qui sont productrices de réflexion et porteuses, éventuellement de prescriptions nouvelles.

Cet écart entre travail prescrit et travail réel est maintenant bien connu. Il présente, dans le domaine de la politique de la ville en général, un aspect particulièrement paroxystique. Espace de souffrance subjective pour les professionnels concernés, il est aussi un espace de liberté où peuvent s'investir des démarches de type militant au coeur même de l'activité professionnelle.

14.5 Les Magasins Généraux : transformation et insertion.

Comment se construit la ville autour du travail ? Cette question ne se pose pas de la même façon au sud et au nord du territoire de la Plaine. Le nord est, surtout après 1994, surinvesti par l'intervention publique, tandis que le sud, polarisé par les Magasins généraux sort à peine de l'invisibilité à la quelle le condamnait le regard public.

14.5.1 Les Magasins Généraux.

Plusieurs cultures productives, avec leurs formes architecturales spécifiques, se confrontent et, progressivement, s'hybrident entre elles ou se substituent. On a recensé 5 différentes stratification qui vont d'une première couche industrielle manufacturière à la dernière couche que l'on pourrait dénommer "postindustrielle". Notre attention se concentre sur les années 80, car c'est au début de cette décennie que commence la nouvelle vie des M.G.

A ce moment, la Compagnie n'a aucune politique sinon celle de louer les espaces et bâtiments vides. Elle est sans projet.

La situation s'éclaircit en Février 1990 lorsque Michel Rocard publie le Livre Blanc sur le Schéma Directeur de l'Île de France: la banlieue Nord et la Plaine Saint Denis sont déclarée zone stratégique et axe privilégié d'aménagement. On y prévoit 60 000 habitations et un système de transport de banlieue à banlieue. L'opération est ressentie comme politicienne, dirigée à détruire la destination productive de la zone (ainsi que la prédominance du P.C.F.) et à déterminer des opérations spéculatives immobilières..

Par conséquent les EMGP sont contraints d'opérer un retour sur eux-mêmes, afin d'évaluer la nouvelle situation et de concevoir enfin un projet pour les Magasins Généraux, un projet à long terme, un projet stratégique. C'est à partir de ce moment-là, au début des années 90, que la troisième stratification se forme. En quoi consiste cette révision de stratégie? L'action sur laquelle les EMGP s'engagent est assez radicale. Elle s'organise selon deux lignes:

a. Structurer des espaces spécifiques (studios de télévision avec plateaux, amphithéâtres pour la vente d'automobiles, unités spécifiques de fabrication, show-rooms, etc....).

b. Répondre à l'expansion des secteurs d'activité. Cet engagement est surtout important pour deux secteurs: le pôle audiovisuel et le pôle textile. Le pôle audiovisuel est initialement représenté par les Studios de France, Carrère T.V., etc.... Quant au textile, le noyau originel est constitué par Kookaï.

De 1990 à 1995, certaines grosses entreprises (en plus de celles précédemment citées) comme Diesel France, la Compagnie des Signaux, PinUp, Gibert Jeune, La City, Eberspacher, Etam, etc....s'installent. Les nouvelles architectures industrielles se multiplient. Particulièrement intéressants sont les bâtiment de la City et celui de Octopus.

14.5.2 Les soldeurs.

Entre la partie des M.G. qui longe l'Avenue "triangle d'or" (compris entre rue Haie le Coq et l'avenue Victor Hugo) et la partie de M.G. qui confine avec cet espace, c'est installé ce qu'on appelle le "Sentier de soldeurs". A l'intérieur des murs des Magasins Généraux il y a 200 entreprises d'import-export. Dans le triangle d'or se trouvent autour de 200 entreprises. Ajoutées à peu près 200 autres intra-muros, cela fait 400. Mais si nous continuons au-delà du triangle d'or et du canal Saint Denis, et que nous recensons les entreprises du boulevard Félix Faure et de l'avenue Victor Hugo vers le centre d'Aubervilliers, nous arrivons au chiffre officiel (Janvier 1996) de 733 entreprises, alors qu'en Janvier 1994, elles étaient 540. Nous savons toutefois qu'une partie de ces entreprises (entre 25 et 30%) est fictive. En tous cas, la présence et l'expansion du pôle des soldeurs sont désormais devenues massives et irréversibles.

Mais retournons au triangle d'or. Ici plus de la moitié des entreprises sont du domaine textile et habillement, soldeurs de mode et de prêt-à-porter. Un pourcentage non négligeable (20%), dans la zone extra-muros, est constitué de soldeurs de matériaux électroniques. Durant les dernières années, leur nombre a été multiplié par quatre. Ces entrepreneurs de la zone extra-muros ont non seulement imposé leur organisation aux Magasins Généraux et colonisé la partie est (Aubervilliers) de leur territoire, mais ils ont également modifié leur environnement et construit ce que l'on doit appeler, des formes de vie urbaine

14.5.3 Les amortisseurs publics.

Le développement spontané et imprévu des nouvelles formes d'activités pousse la direction de M.G. à essayer de coordonner les secteurs entre eux (textile, soldeurs, audiovisuel, etc....) et, en deuxième lieu, régler le problème de leur localisation territoriale; dans ce but, elle demande que les mairies et le département interviennent en tant qu'acteurs institutionnels. Mais ici surgissent de nouveaux problèmes. La mairie de Saint Denis est disposée à la collaboration: en effet, sur la partie de son territoire, les Magasins Généraux accueillent des entreprises présentables. Elle s'est donc engagée dans la construction de l'avenue centrale.

Beaucoup plus difficile est le rapport avec Aubervilliers. Tout au long d'une dizaine d'année, la commune d'Aubervilliers s'est opposée avec continuité à la localisation des soldeurs au bord des Magasins Généraux: Depuis quelques années le comportement de la mairie est changé. Devant le succès indiscutable des soldeurs, les responsables d'Aubervilliers se sont ouverts. Le maire-adjoint Jean Jacques Karman nous l'a confirmé: "à partir de 1994, une véritable révolution a eu lieu autour de ce problème". Impressionnées par la pénétration immobilière des soldeurs, non seulement dans le triangle d'or mais aussi de plus en plus le long des routes du centre d'Aubervilliers, les autorités locales doivent aussi reconnaître que, progressivement, le nombre des entreprises de textile et de solde qui sont régulières (du point de vue légal) tend à prendre de l'ampleur.

Dans cette situation, la direction des Magasins Généraux et la mairie d'Aubervilliers se sont mises en rapport pour solliciter un partenariat auprès des soldeurs. Par suite s'est constituée une association, AGIR, avec la participation des Magasins Généraux, de la mairie d'Aubervilliers et d'une dizaine des plus gros entrepreneurs.

14.5.4 Comment la ville se construit ?

Ce qui a retenu notre attention est l'appropriation de l'espace par les entreprises productives et la construction d'un espace public. "L'espace public" est un concept qui pose un problème de définition. Pour le moment nous nous en tiendrons à l'essentiel: un espace construit par les activités présentes sur un territoire déterminé. L'espace public est donc ici avant tout défini comme interface entre activités productives et activités de négoce ou commerciales.

Cette première considération sur la constitution de l'espace public ouvre à quelques autres remarques dans la perspective de définition de nouveaux paradigmes de villes productives. Or, ce qu'on doit remarquer est que cette circulation dans un espace public économiquement (commercialement) déterminé, révèle une nouvelle qualité du travail, c'est-à-dire une nouvelle anthropologie des sujets qui opèrent sur ce territoire productif. En bref, il s'agit de sujets qui:

- a. De façon diachronique, sont localisés dans les interstices d'un territoire défini par des transformations et restructurations radicales (entre la friche héritée de l'époque industrielle et les nouvelles localisations postindustrielles);
- b. Constituent des réseaux productifs (éléments synchroniques et structurant)
- c. A travers un travail qui est quelquefois immatériel, souvent précaire, toujours coopératif.

Nous voulons dire que la nouvelle qualité du travail produit "communauté", c'est-à-dire ville, avant et comme condition pour construire du profit. On trouve là une caractéristique

fondamentale des activités postindustrielles. La conséquence politique est évidente: le profit doit payer la ville parce que, sans la ville, il n'y a pas de profit.

15. Critiques et contradictions

15.1 Les mésaventures du quartier Cristino Garcia

Le quartier Cristino Garcia a été pensé à de nombreuses reprises, que ce soit dans des documents municipaux de Saint-Denis ou dans des documents du projet urbain, comme l'exemple de l'urbanisme "existant" à préserver et à rénover. Cette approche avait deux versants : un versant purement urbanistique qui concernait le paysage urbain particulier de ce quartier construit par des immigrés espagnols sur d'anciens jardins ouvriers, labyrinthe de ruelles pittoresques, et un versant culturel, celui du "quartier espagnol" qui, malgré de nombreux départ, gardait son originalité autour du foyer espagnol et du restaurant associatif.

Cette réflexion ne détermina aucune action avant 1995. Mais lorsque la phase opérationnelle commence, on est entré dans une autre logique que celle de "l'existant". IL s'agit de déplacer la gare RER B et d'ouvrir la circulation automobile et piétonne du Stade vers le sud de la Plaine.

La logique opérationnelle emporte vite toutes les réflexions antérieures. Pour les professionnels et aménageurs du terrain, le maillage du quartier Cristino Garcia avec la gare est considéré comme le point de départ pour structurer durablement le quartier dans une desserte nord sud (du Cornillon jusqu'aux Magasins généraux). L'amélioration de la liaison est ouest n'est pas prévue dans le court terme. L'aménagement de la gare est l'élément clé du dispositif avec une grande percée entre la rue du Landy et la rue de Pressensé prévue dans le projet urbain de la Plaine.

15.1.1 Le changement du regard

Le regard sur le quartier change alors fortement. Il est d'abord caractérisé comme "essentiellement pavillonnaire et de plus, très dégradé, à la limite du bidonville". (impasse du chef de la ville). Cet habitat présente comme caractéristique une dissociation de la propriété du sol et de la propriété du bâti. La ville a acheté une grande partie des terrains principalement sur l'impasse du Chef de la ville et elle essaie d'acquérir le reste des terrains. L'autre secteur du pont vit en autarcie. Il y a par exemple un point d'eau pour l'ensemble des pavillons. Le centre de sociabilité d'origine espagnol, le village, devient dans le regard institutionnel " un regroupement des gens qui y vivent, dans une sorte de vie communautaire assez incroyable pour le quartier, fonctionnant autour de la solidarité". Cette population est caractérisée par les acteurs publics comme majoritairement d'Afrique Noire et cap-verdienne au niveau de vie est très bas. Les familles perçues comme en grande majorité polygames, survivraient grâce aux petits boulots et aux trafics en tout genre (drogue, commerce des armes etc.).

Le centre culturel espagnol semble être devenu invisible. La seule réalisation citée est la construction d'un centre social (sur le territoire Aubervilliers) qui met à disposition des salles d'activité et une cuisine pour les femmes du quartier qui n'en ont pas. Ce centre dispense aussi des cours de français et propose différents services (PMI, pédiatrie). La construction d'une école maternelle de quatre classes et le déplacement de la gare vont modifier beaucoup de choses. Ce centre aurait permis de retisser des liens entre la population, de créer du lien social et de développer de la solidarité pour une population qui est regardée

comme exclue de tout, vivant en autarcie et n'ayant que peu de contact avec le reste de la ville que ce soit sur St Denis ou Aubervilliers. La SEM qui intervient sur ce quartier considère qu'il y a "des habitants difficilement relogables". Il a été confié au Pact' Arim une étude sur deux parcelles définitivement insalubres. L'idée est d'avoir des opérations à tiroir en reconstituant des petits pavillons pour la population locale. Aujourd'hui 80% de l'habitat devrait être détruit mais il nous a été précisé qu'il est prévu de "maintenir le type d'habitat existant". Bref, du maintien de l'existant, il ne reste plus qu'une coquille vide... et encore, pas celle d'origine.

15.1.2 Comment requalifier ce territoire ?

Sur ce quartier, il apparaît un réel problème pour l'implantation des entreprises lié au manque de place et à un bâti très vétuste pour les ¾ des entreprises. La Plaine devient un lieu de transit. Il y a donc beaucoup de déménagements d'entreprises car il n'y a pas eu d'opérations de réhabilitation. On a, en fait, deux quartiers différents : Cristino Garcia qui se trouve sur la commune de St Denis et le quartier du Landy qui est sur le territoire d'Aubervilliers. Sur St Denis, nous avons de grandes entreprises relativement bien modernisées entre lesquelles nous trouvons des regroupements de pavillons. Dans le quartier du Landy, une kyrielle de petits artisans se sont implantés, mais le turn-over est très fort car il n'y a pas eu de construction d'équipements publics répondant aux urgences et aux besoins immédiats de la ville.

Pour requalifier le territoire les intervenants publics ne cherchent en rien à s'appuyer sur les dynamiques propres au quartier, mais ont comme axes stratégiques une ouverture vers l'extérieur, principalement vers le centre ville et vers Aubervilliers, la lutte contre une "trop grande concentration de logements sociaux", et le développement des activités de bureaux. Pour mettre « en musique » le projet urbain, les initiateurs du projet se trouvent confrontés à des problèmes de relogement et de bâti. En ce sens, il nous a été maintes fois répétées que le seul point positif du Stade de France est la refonte du quartier de la gare et la couverture de l'autoroute, tempéré cependant par le fait que la couverture de l'autoroute et son aménagement n'ont fait l'objet d'aucune concertation avec la population. Ainsi une partie de la population habitant sur l'avenue du Président Wilson vit cette couverture comme une frontière quasiment infranchissable puisqu'on ne peut traverser que sur les ponts aménagés. D'autre part la synergie entre le quartier Cristino Garcia et le reste de la Plaine n'est pas évidente. Tous les partenaires n'ont pas les mêmes objectifs. Un exemple : l'aménagement des berges du canal ne se pose pas de la même façon pour la ville de Paris et St Denis. Il faut donc que la dynamique lancée par le grand stade continue. Le doute est très fort chez beaucoup d'intervenants qui pensent qu'une fois la coupe du monde terminée, le quartier sera oublié.

15.2 Une autre approche de l'espace était-elle possible

« Le projet urbain de la Plaine est en fait une banalisation, une uniformisation de la ville que certains appellent le néo-haussmannisme », affirment sans ambages deux jeunes architectes³¹ auteurs d'une étude particulièrement originale sur la Plaine. Pour eux, cette logique néo-hausmannienne a fonctionné car elle s'imposait sur un tissu qu'elle venait casser pour rajouter autre chose. Il y avait une hétérogénéité qui apportait un plus à la ville. Il y avait des couples qui se formaient et qui fabriquaient des spatialités. Au niveau économique il y avait aussi un travail avec les gens qui étaient là, avec les activités existantes. Il en dénoncent

³¹ Séverine Rousel et Philippe Zourgane, qui se sont d'ailleurs installés à la Plaine.

aujourd'hui la logique purement formelle produisant des espèces d'enveloppes dont on ne sait pas ce qu'elles vont contenir, et un aménagement du territoire technocratique.

La logique financière conduit en fait à tout raser et à mettre en attente. On a même couvert les voies de chemin de fer de bitume. Or certaines voies de chemin de fer pourraient être très utiles pour développer le tramway ou des transports intercommunaux dans la banlieue ou de la Plaine vers le centre-ville de St Denis ou d'Aubervilliers. Pour eux, il n'y aurait pas de projet et parmi les acteurs il y aurait une espèce d'anesthésie du passé. On ne tient pas compte de ce qui n'a pas été efficient pour essayer d'inverser les politiques urbaines mises en œuvre. Vis à vis du grand stade ces architectes précisent qu'ils se sont toujours tenus à distance du projet, car c'est une espèce de château fort qui se coupe du reste de la Plaine, dont ils ne voient pas le rapport avec le discours sur le rapport à la ville, et la volonté de construire de la ville ?

15.2.1 Les foyers myopes

L'originalité de leur approche tient d'abord à l'originalité de l'outil de connaissance dont ils se sont dotés. Doit-on faire l'inventaire de l'existant à partir des fonctionnalités anciennes des espaces où de leur potentialité ? La carte de départ n'est pas la même suivant ce choix de bases qui n'est jamais posé comme tel. Leur projet s'est développé autour d'une spatialité globale pour créer un outil qui ne soit pas la carte des automobilistes, du cadastre ou autre mais un outil propre au travail de l'architecte qui pense la spatialité. Cet outil leur a permis d'aborder le problème autrement sans s'enfermer dans la tripartition habitat/travail/circulation..

Penser la ville autrement c'est d'abord localiser ce qu'ils appellent les foyers myopes. Ces foyers myopes permettent de travailler sur un point focal, de travailler la spatialité dans une logique de sensation. Le foyer myope permet de se ré approprier la géographie du territoire. Puisque ce n'est pas intéressant de travailler sur les infrastructures qui sont budgétivores, il faut travailler directement sur des spatialités fortes, des espaces qui ont des caractéristiques pertinentes, imbriqués les uns dans les autres. En fait il s'agit de transformer ces grands espaces pour qu'ils deviennent habitables sans qu'ils perdent leurs caractéristiques et en définissant bien les règles du jeu en matière d'architecture et d'urbanisme?

15.2.2 L'existant un atout ou un handicap ?

Concernant les infrastructures et la voirie ils ont jugé que contrairement à ce que faisait la ville qui considère que peu de rues est un handicap par rapport au fait de vouloir rendre plus habitable la Plaine St Denis, ils sont partis du constat inverse en pensant que c'était une qualité le fait qu'il y ait très peu de rues et que la Plaine soit cisailée. Ce sont des grandes enclaves où l'on peut s'isoler du bruit de la pollution , où l'on peut mêler l'habitat la végétation et les activités. Par rapport à la voirie, les rues sont calibrées à l'échelle des voitures et des camions et non du piéton. Rajoutons des traverses pour les piétons et avoir deux échelles de passage et ainsi éviter de faire de grandes distances à pied pour aller d'un point à un autre. Si l'on veut habiter ces espaces, il faut se demander comment diviser ces espaces sans casser leur continuité spatiale. Ils ont travaillé sur la contraction et la dilatation de l'espace en intégrant dans les grands espaces des équipements publics . Certains entrepôts ont quasiment la taille d'un quartier.

15.2.3 Des pistes pour un nouvel équilibre urbain

Sortir de la conception du parc urbain qui soit un îlot complètement clos fermé la nuit permet de développer des « plateaux » utilisables différemment. C'est vrai que ça entraînera des activités différentes et au même endroit (habitat³², travail, atelier d'artistes etc...). On pourrait même envisager des jardins privés et une redéfinition de l'espace sachant qu'il y a beaucoup de gens qui travaillent chez eux dans la cas précis de la Plaine. En effet y travaillent, beaucoup d'acteurs, des intermittents du spectacle, des artistes, sans compter le développement du travail à domicile. Tous ces gens ont un mode de vie liant étroitement travail et habitat. **Il faut donc préciser que c'est source de problème de penser distinctement lieu de travail et lieu d'habitat car celui qui travaille chez soi a besoin d'un équilibre beaucoup plus important, avoir un endroit où l'on peut se promener dans un parc, prendre un café et profiter de la ville** comme en profitent les parisiens par exemple. C'est comme pour les entreprises qui profitent des externalités qui font la qualité d'une ville. Si on les pense trop rigides on a des difficultés pour donner un sens, pour donner des sens à la ville avec un véritable contenu et la sensation de plaine risque de disparaître. Nous retiendrons l'importance d'habiter des espaces préservant ces sensations, dégager l'espace et **allier espace privé et public**. *« C'est important de laisser une manière d'habiter qui permette toujours d'avoir ce sentiment de plaine »*

16. Conclusion

En conclusion, nous pouvons avancer que la pensée de la ville est aujourd'hui un des creusets principaux des apprentissages collectifs des acteurs politiques locaux, notamment de ceux qui se situaient dans la tradition culturelle de la banlieue rouge.

Une certaine composition travail-mairie étant frappée de péremption, une autre composition alliant la valorisation de la force de travail et la politique se cherche, dont l'objet est beaucoup plus que le terrain ou le territoire : c'en est l'objet même.

Cet apprentissage est inégal, d'une ville à l'autre, d'un terrain à l'autre. Faisons un court bilan.

16.1 L'espace des apprentissages collectifs

Il y a trois domaines où, dans l'expérience et les projets se dessine une pensée originale :

1. L'espace du travail qui met l'acteur politique en position d'intervenir au cœur même des rapports d'entreprise et qui amène à valoriser les compétences collectives et urbaines.

2. L'espace de l'intervention sociale localisée qui prend vite une épaisseur démocratique qui l'identifie fortement par rapport aux modèles nationaux

3. L'espace de l'intercommunalité réussie, depuis maintenant 13 ans.

Cet apprentissage, au fil des ans amène à reconsidérer d'abord le rôle de l'urbain, puis à dépasser la séparation de l'économique et du social, puis de l'économique et du politique. Il s'ensuit que des catégories portées par le discours national de l'Etat comme immigration ou mixité sociale voient leur place progressivement réduite dans la pensée municipale locale.


³² Considéré comme une activité

16.2 LA rigidité des interventions urbaines

La limite de cet apprentissage tient moins, comme il était de bon ton de le dire au début du processus, aux caractéristiques des populations concernées, qu'aux logiques lourdes induites par les procédures publiques nationales d'aménagement. Ces dernières s'imposent en dernier ressort pour mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des opérations prévues, mais elles induisent des logiques d'action et de pensée fortement imprégnées de la velle fordiste. Chassez le naturel, il revient par le financement et le réglementaire. Même le thème de la mixité sociale, abandonnée sur les autres pistes de travail, resurgit au final sur la question du logement...

16.3 Nouvelles villes et nouveaux entrepreneurs politiques

Ce qui apparaît le plus clairement dans les aléas de l'expérimentation locale, c'est qu'émerge une figure nouvelle, celle d'un responsable public qui met en oeuvre de façon originale des procédures d'intervention sur le territoire et sur le travail. Cette intervention définit un nouveau champ de compétence qui ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Cette nouvelle figure est celle d'un nouvel entrepreneur local, d'un entrepreneur politique, animateur et initiateur de projets collectifs pour sa ville, cherchant des formes nouvelles de mobilisation des habitants et des entreprises (au sens classique). Au fond une nouvelle composition du travail et de la politique qui renouvelle la pensée de la ville qui était celle de la banlieue rouge, dans de nouvelles conditions.



17. ANNEXES

17.1 Les objectifs d'aménagement de novembre 1996

Les grandes options spatiales

espaces verts

le canal St-Denis : un élément du maillage des espaces publics
le parc urbain Plan vert régional de 1995 articulé au canal

maillage des voies

NS renforçant les axes existants
EO végétalisées

transports en commun

prolongement ligne 12
gare RER B en liaison avec le tramway et orbitale
nouvelles stations du réseau Orbitale
tramway en site propre

Les options spatiales par secteur de projet

nord de la Plaine

aménager la porte de Paris

secteur des deux gares ("une situation privilégiée")

habitat bureaux équipements services commerce
lisibilité et polyvalence des fonctions

Wilson et centre de la Plaine

concentration habitat au Sud et SO près du tramway Proudhon
pôle de formation et de recherche
quartier d'entreprises

parc et berges du canal

sud de la Plaine

concentration autour de l'avenue Victor Hugo et nouvelle station de métro
aménagement de la porte d'Aubervilliers ouverte sur Paris

secteur du canal

lien avec le centre d'Aubervilliers : habitat
création d'espaces publics, fonction paysagère du canal

Pleyel confluence

nouvelle gare RER D

	aménageur	superficie
ZAC du PontTournant	PL DEV	2.7
ZAC du Marcreux	SIDEC	10.9
ZAC Heurtault	SOEDAT	3.3
ZAC Paul Lafargue	PL DEV	2.5
ZAC de la Mont-joie	SOEDAT	20.0
ZAC cornillon nord	SANEM	27.0
ZAC Nozal Chaudron	PL DEV	17.2
ZAC Cornillon Sud	SIDEC	23.4
ZAC Pleyel EDF	H4	23.0
		130 ha

17.2 Opérations planifiées dans le contrat d'aménagement régional

	ville	% subv	année
opérations déjà individualisées			
passerelle Marcreux	Aubervilliers	45	1997
élargissement rue des blés	SAINT-DENIS	45	1997
étude Parc	Aubervilliers SAINT-DENIS	45	1997
à individualiser plus tard			
canal			
pont tournant	Aubervilliers	45	97/98
Cornillon	SAINT-DENIS	45	97/98
Marcreux	Aubervilliers	45	97/98
petit parc public	Aubervilliers	45	97/98
Gare et CG			
place gare	SAINT-DENIS	45	97/98
Maillage			
voie près CNAM	SAINT-DENIS	45	1998
N/S Mont-joie	SAINT-DENIS	45	1998
Valorisation quartier voisin de Wilson			
square Paris Print	SAINT-DENIS	45	1997
terrain Nozal	SAINT-DENIS	45	1998
entrée sud			
porte Aubervilliers	Aubervilliers	45	1998
total		25.4MF	

17.3 Opérations planifiées dans le contrat de développement urbain

dans la phase 1996-9		
logements		115 600 m ²
bureaux		37 700 m ²
activ équipe		170 100 m ²
total		323 400 m ²

par secteur		
secteur	logement	équipement
CG Landy	31 850	13 800
centre Plaine	28 200	37 300
sud plaine	/	12 000
canal	48 300	46 700
Pleyel	4 000	48 000
nord Plaine	/	39 000
diffus	3 250	11 000

opération	coût en MF	État	Ville
aménagement A	80.0	11.5	?
gare RER B	19.8	5.9	4.9
Allée Fillette Wilson	20.0	3.3	17.1
voie NS centre Plaine	18.5	6.1	6.2
Opérations décidées dans le cadre du contrat de plan État région et des accords Stade de France			rappel en MF
construction gares B/D		État	633.0
aménagement métro porte de Paris		ÉTAT	75.0
A1		État région	225.0 123.0

a86	État	80.0
IUT	État	25.0
	départ	11.5
CNAM	région	93.0

17.4 Planification du logement sur la Plaine

planification envisagée			
année	lieu	PLA	accession
1997	CG	30	
	Mont-joie	80	80
	Bailly Wilson	80	
1998	CG	30	
	Mont-joie	80	80
	Gare B	50	
	Nozal		60
1999	CG	30	
	Gare b	50	
	France construction	50	50
	av Wilson		50
	jardin		60
		480	380
Cornillon nord		300 à 400	

18. CONCLUSIONS.

La recherche a essayé de reconstruire un passage structurel que nous avons défini comme transition du fordisme au post-fordisme. Nous avons interrogé ce passage du point de vue de la ville, parce que c'est dans la dimension de l'urbain et du territoire que l'ensemble de transformation qui affectent la société ont leur visibilité et leur lieu de constitution.

La ville est le lieu et l'objet des apprentissages collectifs puisque c'est dans cette dimension que les différents acteurs économiques, sociaux et politiques se forment et que se définissent les nouveaux contours de

La ville que nous avons étudiée est une ville avec une forte tradition industrielle et communiste qui a, d'une certaine façon, exalté, par ces caractéristiques mêmes, les apprentissages collectifs nécessaires au gouvernement de la société contemporaine. D'abord démunie, face aux transformations de la "classe ouvrière, en faisant fond sur la solidarité, elle s'est progressivement ouverte à la dimension sociale et urbaine du territoire.

18.1 *Trois phases*

Nous avons établi, de façon relativement arbitraire, trois phases d'évolutions et de constitution des apprentissages collectifs de transformations en cours.

1) La première est celle de la sortie du modèle fordiste qui court pendant toutes les années quatre-vingt. L'apprentissage du territoire et de la ville commence ici, face au déclin de l'industrie et à l'échec de l'industrialisation de la Plaine. C'est dans cette première phase qu'il y a une première ébauche de l'intercommunalité, d'un nouveau rapport avec le quartier et une prise de conscience de la nouvelle nature du travail (vu la diversification des métiers et de statuts on devrait plutôt parler de la nouvelle nature des "travaux"). Ici commencent à se tisser des relations entre la ville, le social et l'économique de façon encore confuse et ambiguë. Plutôt conduits par les événements, que par un projet clairement établi, les différents acteurs sont obligés de se poser des questions inédites. La restructuration de la Plaine ne pose pas seulement le problème du travail et du chômage, mais aussi celui des quartiers, des populations immigrées, de l'aménagement du territoire, des services qu'il faut construire et inventer. L'imbrication de ce qui avait été relativement séparé dans le fordisme, commence à apparaître.

2) La deuxième phase est celle qui se conclut avec la construction du Grand stade. Dans cette phase qui couvre, pour l'essentiel les années 90, les forces sociales, politiques et institutionnelles font le deuil définitif de la classe ouvrière et de ses formes et de représentation et de l'organisation de l'espace et de l'urbain qui avait son pivot dans la grande entreprise. Elles s'ouvrent à une conception de l'activité qui ne sépare plus la dimension économique, du social, du territoire et de la ville. En effet, au-delà de toute représentation idéologique, c'est autour du Stade, de ses retombées en termes d'image, d'investissement, d'aménagement, qui s'achève la restructuration de la Plaine. Quoi de plus loin d'une conception industrielle de forces productives que le rôle économique et urbaine du divertissement, d'un jeu, d'une culture médiatique qui le porte et le diffuse dans une masse de consommateurs anonyme ? On peut mesurer déjà le chemin parcouru.

La construction du Stade et de l'aménagement de la Plaine montre l'impossibilité de régler les problèmes du chômage, de la précarité, de la ville et de ses relations de solidarité, à partir un investissement, fussent-ils ceux des grands travaux publics. Ici on découvre que

le "bassin potentiel de travail" ne coïncide nécessairement pas avec le marché du travail tel que les économistes le définissent, qu'on peut définir un "bassin potentiel d'activité" qui ne recoupe pas exclusivement les impératifs d'employabilité des entreprises.

3) La troisième est celle qui commence après l'aménagement de la Plaine et la construction du Stade. Les deux premières ont eu comme espace de leur déploiement la Plaine. La troisième étend les apprentissages et les dispositifs institutionnels et politiques expérimentés à la Plaine la ville dans son ensemble. Les apprentissages de l'expérience de l'intercommunalité, du rapport avec les quartiers, de la nouvelle nature du travail, sont mise à contribution pour définir une nouvelle forme de gouvernement du territoire et une nouvelle démocratie, et la gestions de nouvelles couches du travail que dans la gestion de la Plaine étaient seulement esquissée.

Le passage du fordisme au post-fordisme implique une nouvelle définition des catégories par lesquelles on appréhende le réel. Cette appréhension s'est opérée par apprentissage, par tâtonnements, par essais et erreurs. Si elle n'a pas encore trouvé une systématisation cohérente, elle a été une expérience riche d'enseignements pour l'avenir.

18.2 L'économique.

La ville "ouvrière" par composition sociologique et par représentation politique a découvert, par palier successif, la nouvelle nature du phénomène économique en partant des transformations du travail ouvrier dans les grandes entreprises de la Plaine.

Confrontés à la restructuration industrielle de la Plaine, les acteurs institutionnels et sociaux l'ont d'abord vécue comme augmentation du chômage et comme un processus de destruction de la classe ouvrière, sujet social et politique, référence incontournable du communisme municipal.

Les tentatives de re-industrialisation n'ont pas renversé la tendance. A côté du développement des activités tertiaires et commerciales que, à la plaine, on réussit à contenir la perte d'emplois, on a vu émerger des phénomènes nouveaux : la précarité et la pauvreté, problème de logement, dégradation de la solidarité dans les classes populaires et développement du racisme et une poussée électorale de l'extrême droite.

Un premier pas en avant a été réalisé lorsque ces phénomènes ont été appréhendés comme liés entre eux et on a commencé à les affronter non plus selon l'opposition de l'économique et du social. Les "travailleurs sociaux", a contact avec les populations pauvres, précaires et au chômage, ont compris, avant et de façon plus radicale que d'autres acteurs institutionnels, qu'une politique d'insertion économique, ne pouvait pas être séparée d'une politique sociale et d'une nouvelle forme de démocratie ; que on ne pouvait pas opposer les politiques du "travail" et de l'occupation d'une part et les politiques sociales et de "lutte contre l'exclusion" de l'autre part ; que le territoire et les populations qui y habitent sont des ressources, à conditions de ne pas les voir seulement comme un marché du travail en fonction des besoins des entreprises, et à conditions de ne pas voir les institutions d'insertion, de formation, d'assistance exclusivement comme de médiateurs entre offre et demande de travail.

Le chômage, la précarité et la pauvreté ont largement contribué à mettre au centre de l'appréhension et de la gestion du marché du travail la dimension de la ville et du territoire.

C'est en considérant le territoire comme un "bassin potentiel de travail immatériel" non seulement en fonction de l'employabilité définie par les entreprises, qu'on a commencé à découvrir les nouvelles formes de travail artisanal et indépendant, la capacité d'initiative et d'entrepreneuriat des chômeurs, des pauvres et de précaires.

La stratégie pour tenir ensemble la logique patronale et syndicale des grandes entreprises, les besoins des petites et moyennes entreprises, les aspirations des travailleurs indépendants, des artisans, des précaires et des pauvres n'est pas encore trouvée sa logique et ses institutions. Mais il y a tous les éléments, comme dans un puzzle, qu'il s'agit d'assembler.

18.3 Des nouveaux sujets sociaux

Les apprentissages ont été d'abord ceux des nouveaux sujets sociaux. Ce sont ces derniers qui apparaissent les plus difficiles à réaliser. Aux sujets classiques (capital-travail) qui structuraient l'ensemble de l'espace économique, social et politique, fait suite une multiplicité d'acteurs dispersés sur le territoire.

Nous les avons vus émerger d'abord négativement, comme chômeurs, précaires, immigrés, pauvres, jeunes de cités. Mais au fur et à mesure, ils devenaient des sujets pour soi : des nouveaux travailleurs, des nouveaux acteurs du territoire. Ce processus est encore minoritaire dans le territoire, mais significatif. De ce point de vue le travail d'Objectif Emploi et de la MIELa permet de saisir les possibilités et les potentialités d'action des travailleurs indépendants, des pauvres et des précaires en tant qu'entrepreneurs d'eux-mêmes, comme des personnes capables de porter de projet, de le réaliser, de construire une socialité propre.

Évidemment les syndicats et les organisations patronales restent des acteurs incontournables, mais d'autres sujets émergent. Les initiatives sur les "sans papiers" et les immigrés vont dans la même direction : la reconnaissance de la multiplicité et la diversité des acteurs de la ville.

Les habitants, les populations de la ville deviennent dans cette situation d'éclatement et de dissémination territoriale des nouveaux repères sociaux et politiques. Les pratiques des "démarches quartiers" et "bonjours voisins" essaient de trouver une territorialisation possible, un espace de socialité urbaine, une fois que l'usine ne produit plus la même socialité et le même espace public que dans le fordisme.

18.4 Le social et les services sociaux

Notre enquête nous a montré que les transformations du travail on peut les saisir plus aisément à partir des statuts atypiques, de précaires, de nouvelles formes d'activité des indépendantes. Et c'est toujours d'ici qu'il est plus facile d'appréhender le rapport que le social entretient avec l'économie d'une part et le territoire d'autre part.

Les services sociaux qui étaient en prime ligne dans la bataille contre l'exclusion (insertion, Rmi, gestion de minima sociaux) sont ceux qui ont vu les plus clairement que leur fonction ne devait plus se limiter à la gestion de l'assistance, ou à être un support du marché du travail, mais de constitution des nouvelles formes d'activité.

Les institutions les plus intéressantes émergées dans cette mutation, nous semblent celles qui, comme Objectif Emploi et la Miel, se positionnent à cheval entre l'économie, le social et l'urbain, en redéfinissant leurs fonctions et leurs moyens d'intervention par rapport à la nouvelle composition sociologique et politique de la population et de son territoire.

Le social n'est plus vécu comme ce qui reste une fois soustrait le travail.

La solidarité, autrefois garantie par l'usine, doit maintenant se ressourcer dans le territoire, dans le social. Le lien social, délié par les transformations du travail, doit être retissé à partir de l'expériences et des pratiques de habitants.

Les dépenses sociales ne sont plus considérées seulement comme improductive, mais comme des investissements pour une nouvelle production et une nouvelle socialité.

18.5 Entre "gouvernance" et démocratie participative.

Les pratiques de démocratie sont prises dans une espèce de vide, entre ce qui n'est plus et ce qui n'est encore. Elles doivent aussi se confronter à ces nouvelles dimensions territoriales de la production et de la socialité et l'émergence des nouveaux sujets. Pour longtemps la ville industrielle et communiste avait organisé sa démocratie autour des comportements et des besoins de la "classe ouvrière".

La décomposition des classes et la fragmentation des intérêts et des besoins, oblige les représentants à repenser les formes de la participation et de la décision politique. Nous avons analysé un double mouvement : d'une part, une tendance vers des formes de micro-gouvernance et de démocratie de proximité et d'autre part une tendance vers des formes de macro-gouvernance et d'intercommunalité ; la tentative d'activation de la démocratie dans les quartiers et l'activation de la démocratie entre les communes

En général il nous semble que les nouvelles dimensions de l'économie et du social ne sont pas encore parvenues à trouver leur formes d'expression de communication, de solidarité et d'expression politique. Il est difficile de dire si ces apprentissages d'une nouvelle forme de démocratie renvoient à ce que les anglo-saxons appellent la "gouvernance" ou à des formes originales de transformation et d'innovation de la "démocratie de producteurs" sur lesquelles la ville industrielle et ouvrière c'était constituée. .

18.6 Les nouvelles échelles de l'espace.

Nous avons aussi étudié les apprentissages de ces nouvelles échelles de l'espace. A l'espace fordiste de l'usine et de la ville, se sont superposés l'espace du territoire dans la double articulation du micro et du macro. L'espace de micro est celui du quartier, de la cité, de la proximité. L'espace macro est celui de l'intercommunalité, mais aussi celui de relation internationale. L'intégration européenne et la mondialisation obligent à élargissement de l'espace sur lequel l'action des acteurs économique et sociaux se déployait.

18.7 L'Etat

Comment gouverner un qui s'est construit sur la crise du modèle fordiste? Le mode de régulation et de gouvernement fordiste du territoire a été mis en crise par deux mouvements : par le haut par l'internationalisation et la mondialisation de la production et des échanges et par le bas par la décomposition des classes sociales spécifiques à la production fordistes et la naissance d'une multiplicité des sujets sociaux (les femmes, les étudiants, les chômeurs) qui ont des besoins et des comportements différenciés.

L'ancien territoire était gouverné par un contrat explicite et implicite de l'Etat, des patrons et des syndicats qui avaient une prise réelle sur les sujets qui agissaient sur le territoire.

Le retrait relatif de l'Etat a, d'une part, exacerbé la concurrence entre territoires, entre statuts des travailleurs et situations de la population, entre communes. D'autre part il a ouvert à la possibilité des nouvelles et inédites formes d'autonomie et de "liberté".

La crise du monopole étatique et de l'entreprise nationale ouvre un processus contradictoire. D'une part nous assistons à un desserrement des monopoles et donc à une plus grande possibilité de liberté et de choix et d'autre part à une perte de visibilité des acteurs,

des pouvoir et des enjeux. D'autre part une plus grande difficultés à établir une politique et un gouvernement du territoire cohérent.

L'entrepreneur politique et les nouveaux entrepreneurs sociaux.

Le rôle du maire et des hommes politique, au lieu d'affaiblir ou de se réduire, se transforme et peut occuper une place de plus en plus importante dans la vie locale. Le maire tend à se transformer en "entrepreneur politique". Il impulse des nouvelles formes de constitution du consensus et de formation de la volonté politique et de la demande sociale. Il se transforme en véritable promoteur du territoire.

Si le retrait de l'Etat et la concurrence locale qui s'en suit, avive les énergies et incite à l'innovation, elle risque de fragmenter le territoire et ses forces, faute d'une véritable stratégie locale.

L'initiative d'en bas, individuelle et collective pourrait-elle aussi, trouver des espaces plus larges pour se développer. Nous avons décrit la constitution de quelques acteurs (Objectif Emploi, la Miel) que on pourrait définir des "nouveaux entrepreneurs sociaux", mais en générale nous pouvons affirmer qui ne s'est pas encore dégagé un mode de gouvernement et des formes d'action collective qui puissent se reproduire et constituer une réponse vraiment efficace à la mutation en cours. Les formes institutionnelles semblent être en décalage par rapport à cette évolution. La question de la "nouvelle gouvernance" est complètement ouverte.

Pendant le déroulement de notre recherche avons assisté à la mise en place des nouveaux dispositifs institutionnels et politiques, à des nouvelles pratiques de négociation et de constitution de la légitimité politique. Les apprentissages collectifs de la nouvelle dimension de la ville, de l'économique et du social, nous semblent plus avancés dans certains secteurs plutôt.